URIOPSS

Pays de la Loire

RÉSEAU UNIOPSS URIOPSS

FORMATIONS 2022

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

ÉDITO

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau catalogue 2022.

Pour répondre au plus près aux attentes et aux enjeux de vos associations, nous vous proposons une offre renouvelée et enrichie.

Après une année où des changements importants sont intervenus dans nos pratiques et nos méthodes de formation, il nous est apparu important de vous proposer des formations en lien avec ces nouvelles évolutions.

LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE, pierre angulaire de la vie de nos organisations abordera dans ce catalogue des propositions telles qu'une initiation à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), les démarches favorisant la participation des personnes concernées, l'évaluation de l'utilité sociale de nos organisations.

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE MANAGEMENT étant des sujets centraux dans nos associations, des formations vous sont proposées préparant l'intégration des nouvelles générations dans nos établissements, la démarche GPEC, la mutualisation et la mise à disposition de personnel ou portant sur les pratiques professionnelles relatives au bien-être au travail, etc.

Une nouvelle rubrique NUMERIQUE propose notamment des formations sur l'intégration des modalités distancielles dans l'accompagnement de nos publics, sur le travail collaboratif, ou encore sur comment animer un atelier collectif à distance.

Pour s'adapter à ces évolutions et faciliter le confort et la pédagogie des formations à distance, le réseau UNIOPSS/URIOPSS s'est doté d'une plateforme de formation en ligne. Cette plateforme sera déployée progressivement dans le courant de l'année 2022 et sur les années suivantes.

Dans un souci de proximité et d'agilité, toute l'équipe de l'URIOPSS est à l'écoute de vos besoins. Cette offre pourra être complétée tout au long de l'année, notamment en fonction de l'actualité et de vos besoins en matière de déploiements stratégiques et techniques de vos projets associatifs de territoire.

Peggy JEHANNO
Directrice

URIOPSS Pays de la Loire

SOMMAIRE

Pour vos formations, choisissez le réseau UNIOPSS-URIOPSS p.3

Nos accompagnements p.4

Notre offre de formations 2022 p.5

Présentation formateurs p.8

Sommaire chronologique p.53

Réglement intérieur p.54

Informations pratiques p.56

Bulletin d'inscription p.57

POUR VOS FORMATIONS, CHOISISSEZ LE RÉSEAU **UNIOPSS-URIOPSS !**

Implanté sur l'ensemble du territoire, *le Réseau Uniopss-Uriopss unit les associations, des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les* ***solidarités.***

La force de notre réseau est d'apporter des ***réponses adaptées*** *au plus près des besoins et attentes des adhérents grâce à une* ***analyse transversale*** *des politiques publiques nationales et territoriales et à une* ***expertise technique*** *dans tous les domaines d'activités.*

RÉSEAU UNIOPSS URIOPSS

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formation adaptée aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- **Une connaissance fine** des enjeux territoriaux des différents secteurs
- **Une double-approche : technique et politique.**
- **Une anticipation** des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (chargés de mission de l'Uriopss, juristes, responsables de formation...), proposant :

- De permettre aux **salariés** d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- D'aider **les bénévoles** à s'engager et exercer leurs missions
- De mettre en place des **prestations sur-mesure,** adaptées à tout type de demandes grâce à des **formations Intra-établissements**
- De faciliter l'accès à la formation par une **offre commune proposée partout en France** (y compris dans les DOM)

2020

564 formations réalisées

5 000 personnes formées

123 classes virtuelles

757 jours de fomation

C'est aussi un réseau certifié Qualiopi depuis 2021, gage de fiabilité et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé; ainsi que pour les financeurs.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ D'AMPLEUR NATIONALE RENFORCÉE !

Au 1er janvier 2022, les organismes de formation qui réalisent des actions concourant au développement des compétences devront, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés, répondre à une obligation de certification dénommée QUALIOPI.
Cette certification permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions de formation professionnelle continue, sur la base des critères retenus dans un référentiel national qualité. Il s'agit d'un gage de fiabilité, d'efficience et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé, ainsi que pour les financeurs.

Suite à la mise en place d'une démarche qualité lui permettant d'obtenir un référencement Datadock en 2016, l'URIOPSS Pays de la Loire a obtenu la certification QUALIOPI en juin 2020.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation

NOS ACCOMPAGNEMENTS

Au-delà des formations, **l'URIOPSS vous accompagne dans la mise en œuvre de vos projets** en vous apportant une méthodologie et une expertise technique **sur différentes thématiques spécifiques à vos secteurs,** notamment :

- **Projet associatif et stratégique**
- **Coopération, regroupement**
- **Projet d'établissement / projet de services**
- **Démarche d'évaluation**
- **Accompagnement en ressources humaines** (recrutement, DUD, fiches de fonction, GPEC…)
- **Accompagnement en droit social** (droit du travail individuel et collectif, protection sociale) et droit associatif (statuts, règlement intérieur…)
- **Responsabilité sociétale des organisations** (RSO)
- **Diagnostic organisationnel**

Et étude de tous besoins exprimés
(Liste non exhaustive)

Nous vous proposons sur devis des accompagnements individualisés et sur mesure en fonction de vos besoins.

Pour tout complément d'information sur nos accompagnements, vous pouvez contacter l'URIOPSS au 02 51 84 50 10

OFFRE DE FORMATIONS 2022

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Réviser son projet associatif et stratégique	3 mars 2022	290 €		p. 12
Valoriser et évaluer l'utilité et l'innovation sociales de votre association, des établissements et services – Mesurer l'impact social des projets	22 mars 23 mars (matin) 2022	290 €	NOUVEAU	p.13
S'engager dans une démarche de responsabilité sociétale (RSE/RSO) dans le secteur sanitaire, social et médico-social	10 nov. 2022	290 €	NOUVEAU	p. 14
Sensibiliser à la démarche participative	13 oct. 2022	290 €	NOUVEAU	p. 15
Facteurs clés de succès pour la réponse aux appels à projet	21 nov. 2022	290 €		p. 16
Appréhender l'environnement du secteur médico-social - Institutions et parcours de la personne agée et de la personne handicapée	13 déc. 2022	130 €		p. 17

DROIT SOCIAL

Actualiser ses techniques de paie	8 mars 2022 12 mai 2022 9 juin 2022	870 €	p. 19
Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés	18 mars 2022	290 €	p. 20
CDD, temps partiel : un focus indispensable pour une bonne utilisation de ces différentes formes de travail	15 sept. 2022	290 €	p. 21
Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques	22-23 septembre 2022	580 €	p. 22
Gestion et aménagement du temps de travail	17-18 octobre 2022	580 €	p. 23

Formation assurée en présentiel

Formation assurée en distanciel

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

Recruter : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	5 avril 2022	290 €		p. 25
Intégrer les nouvelles générations et travailler avec elles - management intergénérationnel	9 mai 2022	290 €	NOUVEAU	p. 26
Animer les équipes dans un contexte de changement	16 mai 2022	290 €		p. 27
Entretiens annuels, entretiens professionnels	29 sept. 2022	290 €		p. 28
Engager une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - GPEC	4 oct. 2022	290 €	NOUVEAU	p. 29
Mutualisation et mise à disposition de personnel	8 nov. 2022	290 €	NOUVEAU	p. 30

GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION

Élaborer l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses). Un support pour rendre compte de l'utilisation des ressources et évaluer la mise en œuvre du CPOM	4 fév. 2022	290 €	p. 32
CPOM - Contractualiser la mise en oeuvre du projet d'établissement (ou des établissements) par une démarche CPOM, passer d'une pluri annualité budgétaire pour un ensemble d'ESMS : l'EPRD	16 mai 2022	290 €	p. 33
Passer du cycle budgétaire classique à un cycle conventionné « tarifé à la ressource » : l'EPRD	17 mai 2022	290 €	p. 34
Mettre en œuvre l'analyse financière comme outil d'aide à la performance des ESMS en lien avec l'EPRD	1er - 2 décembre 2022	580 €	p. 35
Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	8 - 9 décembre 2022	580 €	p. 36

Formation assurée en présentiel

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Mieux gérer son temps et ses priorités	7 - 8 avril 2022	580 €		p. 38
Cultiver le bien-être au travail - Prévention de l'épuisement professionnel	28 - 29 avril 2022	580 €	NOUVEAU	p. 39
Gestion du stress face à la violence et l'agressivité des usagers	23 - 30 mai 2022	580 €	NOUVEAU	p. 41
Prévenir et anticiper les conflits	4 - 5 juillet 2022	580 €	NOUVEAU	p. 42
Connaître les besoins alimentaires et agir concrétement sur l'offre alimentaire "Alimentation plaisir, bien-être et équilibre"	11 oct. 2022	290 €		p. 43
Adaptation des outils de la communication aux personnes ayant des troubles cognitifs	20 oct. 2022	290 €	NOUVEAU	p. 44
Soutien à la parentalité - au carrefour des écoutes rationnelle et émotionnelle	15 - 16 - 24 novembre 2022	870 €	NOUVEAU	p. 45
La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en œuvre	21 - 22 novembre 2022	580 €		p. 46
Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité (personnel éducatif) - 2 jours	Nous contacter	580 €		p. 47
Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité (personnel administratif) - 1 jour	Nous contacter	290 €		p. 47

NUMERIQUE

NOUVEAU

Comprendre et démarrer une démarche de protection des données personnelles dans son association (R.G.P.D.)	14 mars matin 4 avril journée 2022	435 €		p. 49
Animer un atelier collectif à distance	17 - 31 mars 2022	580 €		p. 50
Comment intégrer les modalités distancielles dans l'accompagnement des publics ?	10 juin 1er juillet 2022	580 €		p. 51
Travail collaboratif	6 - 7 oct. 2022	580 €		p. 52

Formation assurée en présentiel

Formation assurée en distanciel

En fonction de vos besoins,
toutes ces formations peuvent être proposées en INTRA.

CONTACTEZ-NOUS !
secretariat.dir@uriopss-pdl.fr

POUR VOUS ACCOMPAGNER LES INTERVENANTS URIOPSS

Isabelle ARIAUX

Titulaire du titre de Formatrice / Responsable pédagogique et du DU gérontologie, développe et anime des formations depuis 15 ans. Consultante expérimentée dans le domaine des relations humaines plus particulièrement la gestion de l'accueil, du temps, des relations soignants/soignés. Elle tire profit de son expérience de cadre technicienne dans le domaine médico-social, diverses entreprises privées et au sein de l'éducation nationale en tant qu'ingénieur d'études.

Cathy BELLEC

Titulaire d'un master 2 Psychologie sociale "Evaluations et interventions psychologiques" et d'un master administration en entreprise. Possède une expérience de 10 ans dans le milieu associatif. Conseillère technique en stratégies associatives à l'URIOPSS Pays de la Loire, elle accompagne notamment des démarches d'amélioration continue de la qualité, projets stratégiques des adhérents et de coopération.

Christine BLANLOEIL

Titulaire du diplôme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, Mme BLANLOEIL dispose de plus de 30 ans d'expérience dans ces domaines, notamment auprès des entités à but non lucratif et dans le secteur médico-social.

Mickaël BODZIOCH

Consultant Formateur spécialisé en management, usages du numérique, développement des compétences et qualité de vie au travail, partenaire du réseau URIOPSS .
Titulaire du Master Gestion d'Entreprises Sanitaires et Sociales et du D.U. Risques Psycho-Sociaux, Michaël Bodzioch bénéficie de plus de vingt années d'expérience dans le secteur du social, de l'insertion, de la formation professionnelle et de l'ESS.

Laurence BOURGEON

Titulaire d'un bachelor gestion des ressources humaines, d'un master de droit et d'un DU de droit des interventions sanitaires et sociales des collectivités territoriales, Laurence Bourgeon dispose d'une expérience significative en droit social et ressources humaines. Avocate, elle est formatrice partenaire de l'URIOPSS.

Delphine CAILLON-LOGER

Diététicienne nutritionniste, titulaire du BTS diététique, elle intervient auprès d'EHPAD, multi accueil, Institut de cancérologie, CHU, conseil départemental. Diplômée en sociologie, elle aborde chaque suivi nutritionnel dans son ensemble, en tenant compte du parcours et du contexte de la personne ou de l'établissement qui la sollicite.

Liliane COUTANTIN

Expert comptable, expert en technique de la paie et RH. Plus de 25 ans d'expérience dans l'expertise RH et sociale associée à l'expérience en expertise comptable permettant de disposer d'une vision stratégique auprès des entreprises et des dirigeants.

Véronique DOR-PESSEL

Titulaire d'un DEA de sociologie du Travail « Insertion et professionnelle des personnes en situation de handicap » de l'EHESS de Marseille et d'un Certificat Professionnel niveau II « Europe-Enjeux-Financements européens » en 2015. Conseillère Technique pendant 26 ans à l'URIOPSS Paca et Corse, elle bénéficie d'une expertise au sein du réseau UNIOPSS-URIOPSS en matière de vie associative et d'accompagnement aux projets associatifs, stratégiques et aux projets d'ESSMS. Elle intervient aujourd'hui en tant que formatrice-consultante spécialisée dans la gouvernance associative, les projets associatifs et stratégiques des associations d'action sociale et médico-sociale et les projets d'ESSMS.

Laurence GUILLOT

Titulaire d'une licence LEA et du diplôme en communication de l'IRCOM, a travaillé pendant 5 ans en tant qu'éducatrice remplaçante en ITEP, puis 12 ans en entreprise, avec des fonctions en marketing et communication à l'international. C'est à cette occasion, en tant que manager fonctionnel, qu'elle s'est intéressée à la communication interpersonnelle. Consultante formatrice depuis 4 ans, elle intervient dans les domaines de la communication (orale & écrite), du leadership -management, de la gestion des conflits et propose des méthodes innovantes pour aider les équipes à bien travailler ensemble.

Anouk GRAYON

Titulaire d'un master conseil en intervention et développement social et du diplôme d'état d'ingénierie sociale, Anouk Grayon est chargée de missions et conseils « vie associative /participation / lutte contre les exclusions » à l'URIOPSS Pays de la Loire.

Véronique HENO

Formatrice en relations humaines et relation d'aide dans le domaine des soins palliatifs. Elle est titulaire d'un diplôme universitaire sur le deuil et d'un diplôme de praticienne de la relation d'aide rogérienne. Ses thèmes d'interventions s'articulent autour de l'accompagnement à la fin de vie et du deuil, de la personne âgée dépendante ainsi que de la relation à l'autre.

Peggy JEHANNO

Peggy JEHANNO, professionnelle du secteur associatif depuis plus de 15 ans, manageur de projet et de changement. Après une licence de psychologie à l'Université de Nantes, Peggy JEHANNO a pu suivre une formation universitaire alliant les fondamentaux du travail social, les sciences sociales et un cursus en ingénierie et pilotage de projets. En situation d'accompagnement des personnes concernées et sensible à la psychosociologie nord-américaine, mouvement de Karl ROGER notamment, Peggy JEHANNO a suivi la formation d'André Therrien, psychosociologue québécois, puis l'a accompagné lors de co-animations de formations d'écoute expérientielle à destination des parents, sur des projets de soutien à la parentalité et des professionnels, travailleurs sociaux en situation d'accompagnement des personnes concernées.

Maiwenn LHOSTIS

Diplômée de l'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales, Maiwenn LHOSTIS a été responsable du pôle Gestion financière et tarification de l'UNIOPSS pendant 6 ans. Actuellement consultante, elle anime des formations et assure du conseil en gestion en analyse financière du secteur associatif et sur la tarification sociale et médico-sociale.

Luc MAUDUIT

Consultant en gestion associative, membre du réseau UNIOPSS-URIOPSS, il forme les associations du secteur social et médico-social et s'appuie sur ses différentes expériences professionnelles pour les accompagner notamment dans les domaines de la gestion, tarification, comptabilité.

Raphaëlle MERLET

Titulaire d'un master Gestion des Ressources Humaines et transformations numériques, forte d'une expérience de plus de 20 ans dans le domaine des politiques publiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion, et de la gestion de projets en Economie Sociale et Solidaire, Raphaëlle MERLET est chargée de missions et conseils en ressources humaines / politiques médico-sociales à l'URIOPS Pays de la Loire

Olivier RABILLOUD

Consultant formateur, est partenaire de l'URIOPSS depuis plusieurs années. Intervient en démarches projet, démarches qualité et missions d'organisation ou de réorganisation et possède une expérience reconnue dans l'accompagnement de ces démarches auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Céline REID

Titulaire d'un master intervention et développement social et du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale (CAFDES), forte d'une expérience de plus de 20 ans dans le secteur médico-social et social, Céline Reid est chargée de missions et conseils politiques médico-sociales Personnes âgées et personnes en situation de handicap à l'URIOPSS Pays de la Loire.

André THERRIEN

André Therrien est psychosociologue et québécois d'origine. Après ses études universitaires en psychosociologie, et des expériences professionnelles en organisations, M. Therrien créé une approche d'intervention sociale (la Gestion Expérientielle) dans les domaines des prises de risque (addictions, sexualité, violence etc.), de l'éducation, de la prévention et du soin. Depuis 1986, il a déployé cette méthode au Québec, au Canada, en Belgique, au Portugal, au Mexique et en France (Amiens, Grenoble, Avignon, Nantes, île de la Réunion). Inspiré par les relations humaines, M. Therrien conçoit également au même moment l'Écoute Expérientielle. Depuis 1987 il dispense des formations au Québec et en France sur cet outil auprès de centaines d'intervenants de toutes provenances. André est aussi écrivain, et a notamment publié le livre « Réfléchir sa trajectoire de vie » (Éditions Chronique sociale de Lyon).

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Réviser son projet associatif et stratégique	3 mars 2022	290 €		p. 12
Valoriser et évaluer l'utilité et l'innovation sociales de votre association, des établissements et services – Mesurer l'impact social des projets	22 mars 23 mars (matin) 2022	290 €	NOUVEAU	p. 13
S'engager dans une démarche de responsabilité sociétale (RSE/RSO) dans le secteur sanitaire, social et médico-social	10 nov. 2022	290 €	NOUVEAU	p. 14
Sensibiliser à la démarche participative	13 oct. 2022	290 €		p. 15
Facteurs clés de succès pour la réponse aux appels à projet	21 nov. 2022	290 €		p. 16
Appréhender l'environnement du secteur médico-social - Institutions et parcours de la personne agée et de la personne handicapée	13 déc. 2022	130 €		p. 17

TOUTES CES FORMATIONS PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES EN INTRA

Fiche **PGA 1**

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

REVISER SON PROJET ASSOCIATIF ET STRATÉGIQUE

Objectifs

- **Définir le projet associatif stratégique**
- **Repérer les étapes et les outils pour élaborer son projet associatif et sa stratégie associative**
- **Analyser l'environnement**

Programme

- **Rappeler les notions fondamentales**
  - Un projet associatif
  - Une stratégie
  - Les enjeux de renouvellement d'un projet associatif
- **Elaborer une stratégie pour réussir le projet associatif**
  - Poser le cadre de référence de l'association
  - Analyser l'environnement
  - Analyser le potentiel interne de l'association
  - Elaborer le plan d'action opérationnel
- **La démarche de conduite de changement**
  - Une analyse partagée des influences des acteurs et de l'environnement
  - Le développement de partenariat et la recherche de financements
  - Un activateur de sens et de motivation pour les équipes
  - Une évaluation en continue

Date(s) :
3 mars 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Coût :
- **Salariés : 290 €**
- **Bénévoles : 130 €**

Public et pré-requis :
Dirigeants salariés et dirigeants bénévoles

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques et méthodologiques**
- **Echange d'expériences entre participants**
- **Travaux de groupe**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Cathy BELLEC**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PGA 2** NOUVEAU

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

VALORISER ET ÉVALUER L'UTILITÉ ET L'INNOVATION SOCIALES DE VOTRE ASSOCIATION, DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES – MESURER L'IMPACT SOCIAL DES PROJETS

Premiers employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire, de par le nombre d'emplois et de structures, les associations d'action sociale et médico-sociale poursuivent des missions d'intérêt général et leur légitimité se fonde sur leur utilité sociale. Depuis la loi relative à l'ESS de 2014, l'ouverture des activités du secteur à d'autres acteurs est devenue une réalité. Au niveau européen et au niveau national, valoriser l'utilité sociale ou l'impact social des activités fait partie des défis majeurs que les structures du secteur ont désormais à relever. De plus, le recours croissant à l'innovation sociale pour répondre aux besoins collectifs est une réalité, notamment dans les appels à projet. Cet enjeu essentiel demande de développer une stratégie d'anticipation et de valorisation de ce que les acteurs associatifs font parfois déjà dans les territoires mais qui est insuffisamment reconnu. L'innovation est à appréhender de façon large : technologique, organisationnelle mais aussi sociale et citoyenne. A travers cette démarche, il s'agit de s'affirmer comme actrices de l'innovation dans un paysage complexe du fait de la multiplicité des acteurs.

Objectifs

- **S'approprier les éléments du contexte actuel dans lequel évolue les associations (Europe, décentralisation, appels à projet, Economie Sociale et Solidaire…)**
- **Faire le point sur la conduite des projets et intégrer la notion d'utilité sociale pour leur actualisation**
- **Disposer d'une méthodologie et des outils pour l'actualisation des projets d'établissement et de service, dont la légitimité repose en grande partie sur leur utilité sociale**
- **Elaborer des critères de mesure de l'impact social des projets (sur la base d'exemples d'appel à projet)**
- **Identifier dans les projets ce qui relève de l'innovation sociale, 1 des marqueurs de l'utilité sociale et construire et évaluer des projets dans ce sens**
- **Connaître les sources de financements dédiés à l'innovation sociale**

Programme

- **Les enjeux de la démarche démontrant l'utilité sociale**
  - Enjeux européens, nationaux et locaux
  - Une reconnaissance des interventions spécifiques du secteur

- **L'utilité sociale des projets des associations sanitaires et sociales**
  - S'approprier la notion d'utilité sociale
  - Se servir de l'utilité sociale pour enrichir et faire évoluer les projets associatifs, d'établissement et service
  - Comment et pourquoi mettre en avant son utilité sociale auprès de ses partenaires

- **Les outils méthodologiques de valorisation de l'utilité sociale**
  - Disposer d'indicateurs pour l'évaluation de l'utilité sociale

- **L'impact social des projets**
  - Définir des indicateurs pertinents de mesure des impacts sociaux et économiques

- **L'innovation sociale pour répondre aux enjeux du secteur**
  - Savoir la caractériser dans ses différentes dimensions : le fonctionnement associatif, les projets existants ou à développer, les pratiques professionnelles, les nouvelles approches de la personne, les nouveaux modes d'accompagnement

Formation assurée en distanciel

Date(s) :
22 mars 2022 (9H/11H et 14H/16H) et 23 mars 2022 (9H/11H)

Lieu :
A distance : 3 x 2 heures

Durée :
1 jour – 6 heures

Coût :
- **Salariés : 290 €**
- **Bénévoles : 130 €**

Public et pré-requis :
Binômes Président-Directeur, Administrateurs, Directeurs, Responsables projet Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes. Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques :
- **Alternance d'apports didactiques, d'échanges collectifs et d'exercices pratiques en sous-groupes et en individuel**
- **La formation s'appuie sur les projets dont les participants voudront bien se munir**
- **Support PPT transmis aux participants avant la formation**

Evaluation des acquis et de l'action de formation. Evaluation de l'action de formation par questionnaire en fin de formation

Intervenante :
- **Véronique DOR-PESSEL**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PGA 3** NOUVEAU

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSE/RSO) DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Objectifs

- **Découvrir les origines et les concepts de base de la RSE / RSO**
- **Appréhender les principaux enjeux de la RSE / RSO dans le secteur sanitaire, social et médico-social**
- **Connaître les 7 «questions centrales» de la RSE / RSO**
- **Identifier les actions à mener pour devenir acteur de la RSE / RSO «au quotidien**

Programme

- **Histoire et origine du développement durable et de la RSE / RSO**
  - Connaitre les concepts clés de la RSE / RSO : causes et émergence du concept, les évolutions historiques et conceptuelles
  - Sensibiliser sur les différentes crises économiques et sociales, leurs impacts sur les sociétés humaines, et sur l'émergence de la RSE / RSO
  - Se repérer dans les grandes orientations réglementaires de ces 20 dernières années

- **Définir les enjeux de la RSE / RSO**
  - Identifier les enjeux de la RSE / RSO
  - Se repérer avec la norme ISO 26000 (norme internationale de la RSE / RSO)
  - Découvrir les « 7 questions centrales » selon ISO 26000

- **Intégrer la démarche RSE / RSO dans la gestion de la structure et contribuer à son déploiement**
  - Distinguer les freins, les leviers et les bénéfices de la RSE / RSO dans sa structure
  - Identifier les parties prenantes de la structure et les enjeux prioritaires
  - Appréhender les enjeux managériaux liés à la conduite d'une démarche RSE / RSO.

- **Construire le plan de mise en œuvre**
  - Définir les étapes nécessaires pour mener une démarche RSE / RSO : sensibilisation, diagnostic, plan d'action, mise en œuvre et suivi

- **Se repérer sur les différents moyens pour valoriser une démarche**

Date(s) :
10 novembre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Coût :
- **Salariés : 290 €**
- **Bénévoles : 130 €**

Public et pré-requis :
Toute personne en responsabilité en structure sanitaire, sociale et médico-sociale

Méthodes pédagogiques :
- **Présentation des parties théoriques à l'aide de support vidéo projeté**
- **Animation participative**
- **Partage d'expériences**
- **Application en sous-groupes : construire son plan de mise en œuvre concrète**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenantes :
- **Cathy BELLEC**
- **Raphaëlle MERLET**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PGA 4** NOUVEAU

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

SENSIBILISER À LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Objectifs

- La participation: de quoi parle-t-on ?
- Déploiement dans les politiques sociales et médico-sociales
- Appréhender les enjeux de la participation
- Aborder la mise en œuvre de la démarche participative
- Repérer les conditions de réussite de la participation

Programme

- Etymologie, définition, repères historiques et juridiques, place dans les politiques sociales et médico-sociales
- Principales instances participatives sur le champ social et médico-social
- Les enjeux politiques et éthiques
- Gains, risques et effets pervers de la participation
- Les freins et leviers dans la mise en œuvre d'une démarche participative

Date(s) :
13 octobre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Coût :
- Salariés : 290 €
- Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :
Tout salarié ou administrateur intéressé par la démarche

Méthodes pédagogiques :
- Apports théoriques
- Echange avec les participants
- Remise de supports écrits et atelier d'analyse collective

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.

Intervenante :
- Anouk GRAYON

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PGA 5**

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS POUR LA RÉPONSE AUX APPELS À PROJET

Objectifs

- Optimiser la méthodologie de travail pour la réponse aux appels à projet
- Repérer les facteurs clés dans le montage du et de la présentation du dossier
- Appréhender les enjeux et les impacts des résultats de l'appel à projet sur l'organisation interne

Programme

- Introduction - rappel du contexte : l'appel à projet au cœur des politiques publiques de l'offre médico-sociale
- Sélection des appels à projet auxquels répondre
- Méthode de travail pour répondre à un appel à projet
- Sur le fond : construire la réponse, formaliser le dossier
- Sur la forme : quels points clés de présentation du dossier
- Conduite de changement : anticiper les impacts du résultat

Date(s) :
21 novembre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Coût :
- Salariés : 290 €
- Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :
Directeurs, chefs de service, présidents d'établissements et services médico sociaux

Méthodes pédagogiques :
- Présentation animée sur power point
- Présentation de nombreux exemples
- Utilisation d'un exercice de mise en situation à partir d'un cas pratique

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :
- Olivier RABILLOUD

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PGA 6**

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

APPRÉHENDER L'ENVIRONNEMENT DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL - INSTITUTIONS ET PARCOURS DE LA PERSONNE AGÉE ET DE LA PERSONNE HANDICAPÉE

Objectifs

- **Découvrir les acteurs du champ médico-social : établissements et services, institutions**
- **Aborder la dynamique d'ouverture et de transversalité du secteur médico-social par la notion de parcours**
- **En tant qu'acteur, se positionner dans le panorama de l'action médico-sociale**

Programme

- **La construction législative du panorama institutionnel**
  - La loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales
  - La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
  - La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
  - La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
- **La pluralité des acteurs**
  - Etablissements et services intervenant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées
  - Autorités de tarification, de financement et de contrôle : environnement institutionnel
- **L'émergence de nouveaux modes d'accompagnements**
  - Un nouveau paradigme : projet de vie, intégration, coordination, coopération des acteurs
  - Dispositifs innovants, expérimentaux

Date(s) :
13 décembre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jours – 7 heures

Coût :
- **Bénévoles : 130 €**

Public et pré-requis :
Administrateurs

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques**
- **Illustration sur le territoire ligérien**
- **Dossier du participant : support d'animation, cartographie, glossaire**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Céline REID**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

DROIT SOCIAL

Actualiser ses techniques de paie	8 mars 2022 12 mai 2022 9 juin 2022	870 €	p. 19
Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés	18 mars 2022	290 €	p. 20
CDD, temps partiel : un focus indispensable pour une bonne utilisation de ces différentes formes de travail	15 sept. 2022	290 €	p. 21
Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques	22-23 septembre 2022	580 €	p. 22
Gestion et aménagement du temps de travail	17-18 octobre 2022	580 €	p. 23

TOUTES CES FORMATIONS PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES EN INTRA

Fiche **DS 1**

DROIT SOCIAL

ACTUALISER SES TECHNIQUES DE PAIE

Objectifs

- **Connaître les mécanismes essentiels de la paie du salaire brut au salaire net.**
- **Maîtriser les règles de calcul des cotisations en fonction de l'actualité.**
- **Rémunérer les absences (congés payés et maladie).**
- **Renforcer son autonomie dans son travail quotidien.**

Programme

- **La détermination du salaire brut**

  La rémunération de la présence en fonction de l'ARTT :
  - Notion de mensualisation, de lissage, et distinction compteur temps et compteur payé
  - Les modes de rémunération du travail à temps plein : sur la semaine, sur plusieurs semaines (quatorzaine, cycle) ou sur l'année (jours de RTT, modulation) : paiement des heures normales et des heures supplémentaires.
  - Les modes de rémunération du travail à temps partiel : sur la semaine, sur plusieurs semaines (« mois ») ou sur l'année (modulation, etc…) paiement des heures normales et des heures supplémentaires
  - La paie des cadres
  - DSN : Les contrôles mensuels sur les éléments de rémunération

  La rémunération de l'absence :
  - Le calcul de la retenue salariale pour l'absence
  - Les congés payés (règle du maintien de salaire ou du dixième)
  - La maladie, l'accident du travail, et la maternité : calcul des IJ de sécurité sociale et du complément de salaire (méthode de calcul du salaire brut ou du salaire net), les techniques de la subrogation
  - DSN : le salaire rétabli et le signalement d'évènement arrêt de travail

- **La détermination du salaire net imposable**
  - Les assiettes plafonnées (tranche A, ou B ou C) (proratisation, réduction,
  - Les assiettes plafonnées
  - Les règles de calcul des cotisations sociales et fiscales selon les profils de salariés et les règles de la DSN
  - Les règles d'exonération de cotisations sociales (forfaits sociaux)

- **La détermination du salaire net à payer avant et après le prélèvement à la source**
  - Les retenues sur salaire net des remboursements d'acomptes, d'avances et de prêts
  - Le mécanisme de la saisie-arrêt
  - Le prélèvement à la source

- **Le solde de tout compte**
  - L'annualisation et le compte individuel de compensation en cas de départ en cours d'année
  - Les indemnités de départ (calcul et charges sociales) : licenciement, retraite, précarité CDD, transactionnelle
  - Les documents obligatoires de fin de contrat de travail
  - DSN : le signalement d'évènement fin de contrat.
  - L'inventaire des variables de paie et des contrôles

Date(s) :
8 mars - 12 mai - 9 juin 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
3 jours – 21 heures

Tarif adhérents :
- **Salariés : 870 €**

Public et pré-requis :
Toute personne en charge des salaires, ayant des connaissances en paie

Méthodes pédagogiques :
- **Apports législatifs, théoriques et pratiques**
- **Exercices pratiques en groupe**
- **Partage d'expériences**
- **Avant la formation, un quizz de connaissances**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Liliane COUTANTIN**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **DS 2**

DROIT SOCIAL

OPTIMISER LA GESTION DES CONGÉS PAYÉS ET DES JOURS FÉRIÉS

Objectifs

- **Connaître la logique du droit aux congés payés en y intégrant ses mises à jour**
- **Articuler les règles des congés payés avec les autres règles de suspension du contrat de travail**
- **Maitriser le décompte des congés payés dans le contexte particulier du fonctionnement des établissements**
- **Prendre la mesure de l'incidence des règles d'aménagement du temps de travail (annualisation, temps partiel…)**
- **Réaliser une étude de cas pratique**

Programme

- **L'acquisition des congés payés sur la période de référence**

  Introduction : la détermination de la période de référence depuis la loi Aubry II

  1ère étape : vérifier l'ouverture du droit à congés payés
  - Le principe pour les CDI, et l'exception pour les CDD
  - L'incidence des périodes incomplètes

  2ème étape : calculer la durée du droit à congés payés

  Règles d'acquisition des congés normaux
  - Le principe (jours ouvrables ou jours ouvrés)
  - L'incidence des périodes incomplètes
  - L'incidence des absences et la question de l'assimilation à du temps de travail
  - Le cas particulier du temps partiel

  Règles d'acquisition des congés supplémentaires
  - Prévus par la loi : congés supplémentaires pour fractionnement / congés des jeunes mères de famille / congés supplémentaires non payés des jeunes travailleurs
  - Prévus par les conventions collectives du secteur : congés supplémentaires des nouveaux embauchés / congés supplémentaires pour fractionnement / congés supplémentaires au titre de l'ancienneté / question des congés dits trimestriels

- **La prise des congés payés**
  - Règles générales (les critères du choix entre jours ouvrables ou jours ouvrés)
  - Les règles applicables suivant l'aménagement du temps de travail (cycle, annualisation, temps partiel…)
  - Règles particulières : prise par anticipation, incidences des absences, incidence du préavis

- **L'indemnisation des congés payés**
  - La règle du dixième : cas des salariés qui ont plus ou moins de 30 jours ouvrables, éléments inclus ou exclus de l'assiette de calcul du dixième
  - La règle du maintien du salaire

- **Les jours fériés**

Date(s) :
18 mars 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
- **Salariés : 290 €**

Public et pré-requis :
Directeurs, décideurs, gestionnaires, responsables des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :
- **Apports de connaissances, exposés**
- **Echanges autour des questions rapportées par les participants**
- **Exercices pratiques**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Laurence BOURGEON**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **DS 3**

DROIT SOCIAL

CDD ET TEMPS PARTIEL : UN FOCUS INDISPENSABLE POUR UNE BONNE UTILISATION DE CES DIFFERENTES FORMES DE TRAVAIL

Objectifs

- **Choisir l'outil contractuel au regard des besoins ponctuels des services et maitriser une législation particulièrement rigoureuse.**
- **Savoir rédiger le contrat de travail**
- **Prévenir le risque de la requalification en contrat à durée déterminée, ou en contrat à temps plein**

Programme

- **Les contrats à durée déterminée**
  - Les cas de recours au contrat à durée déterminée
  - L'exécution du contrat de travail à durée déterminée : rédaction du contrat, période d'essai, durée du contrat, renouvellement, la rémunération, la succession de contrat, la fin du contrat…
  - Le contrat unique d'insertion
- **Le temps partiel**
  - La définition
  - L'organisation du temps de travail
  - Les heures complémentaires
  - Le statut du salarié

Date(s) :
15 sept. 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
- **Salariés : 290 €**

Public et pré-requis :
Directeurs, personnel en charge des ressources humaines, personnel administratif

Méthodes pédagogiques :
- **Apports de connaissances, exposés**
- **Echanges autour des questions des participants**
- **Exercices pratiques**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Laurence BOURGEON**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **DS 4**

DROIT SOCIAL

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX EN DROIT SOCIAL DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF, IDENTIFIER LES PRINCIPAUX PIÈGES ET PRÉVENIR LES RISQUES

Objectifs

- **Acquérir et/ou mettre en place ses bases en droit du travail sur les différents contrats, les congés, les absences, l'organisation du travail et les modes de rupture**
- **Connaitre et maitriser les fondamentaux du droit social**
- **Identifier les points sensibles dans l'application au quotidien**
- **Connaitre les solutions pratiques pour limiter le risque prud'homal**

Programme

- **Les sources du droit du travail et leur articulation**
  - Le code du travail
  - La jurisprudence
  - Les conventions collectives
  - Les engagements unilatéraux, usages et contrats de travail
- **L'embauche et les contrats de travail**
  - Les formalités liées à l'embauche
  - La période d'essai
  - Le contrat à durée indéterminée
  - Le contrat à durée déterminée
- **La durée du travail**
  - Les différents temps de travail
  - Les durées maximales de travail
  - Les heures supplémentaires et les heures complémentaires
- **Les absences**
  - Les congés payés
  - La maladie
- **Le pouvoir disciplinaire**
- **La rupture du contrat de travail**
  - Le licenciement
  - La démission
  - La rupture conventionnelle
  - Le départ et la mise à la retraite
  - La fin du CDD

Date(s) :
22 - 23 septembre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :
- **Salariés : 580 €**
- **Bénévoles : 260 €**

Public et pré-requis :
Directeurs, dirigeant bénévole, personnel en charge des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :
- **Apports de connaissances, exposés**
- **Echanges autour des questions rapportées par les participants**
- **Exercices pratiques**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Laurence BOURGEON**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **DS 5**

DROIT SOCIAL

GESTION ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Objectifs

- **Connaître les dernières évolutions légales et conventionnelles**
- **Adapter les règles aux particularités de l'activité de la structure**
- **Comparer les obligations de la loi et celles des accords**
- **Articuler décompte du temps de travail et gestion des absences**
- **Gérer les entrées - sorties en cours d'année**
- **Prévenir les contentieux en matière d'accident du travail ou de rappel de salaire**

Programme

- **La durée du travail**
  - Notion de travail effectif
  - Les différentes catégories de temps de travail
  - Les durées maximales de travail
  - La gestion des heures supplémentaires
  - La gestion des repos obligatoires
- **L'organisation du temps de travail**
  - Suivant les dispositions conventionnelles avant la loi du 20 août 2008 (cycle, la modulation…)
  - Les nouvelles possibilités d'aménagement du temps de travail dans le cadre de la loi du 20 août 2008

Date(s) :
17 - 18 octobre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :
- **Salariés : 580 €**

Public et pré-requis :
Directeurs, personnel en charge des ressources humaines, personnel administratif

Pré-requis :
Aucun

Méthodes pédagogiques :
- **Apports de connaissances, exposés**
- **Echanges autour des questions rapportées par les participants**
- **Exercices pratiques**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Laurence BOURGEON**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

Recruter : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	5 avril 2022	290 €		p. 25
Intégrer les nouvelles générations et travailler avec elles - management intergénérationnel	9 mai 2022	290 €	NOUVEAU	p. 26
Animer les équipes dans un contexte de changement	16 mai 2022	290 €		p. 27
Entretiens annuels, entretiens professionnels	29 sept. 2022	290 €		p. 28
Engager une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - GPEC	4 oct. 2022	290 €	NOUVEAU	p. 29
Mutualisation et mise à disposition de personnel	8 nov. 2022	290 €	NOUVEAU	p. 30

TOUTES CES FORMATIONS PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES EN INTRA

Fiche **RH 1**

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

RECRUTER : DE LA PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS À L'INTÉGRATION DU SALARIÉ

Objectifs

- **Maîtriser le processus de recrutement**
- **Maîtriser la définition des besoins**
- **Structurer et conduire l'entretien de recrutement**

Programme

- **Préalables**
  - L'entretien dans le processus de recrutement
  - Les enjeux du recrutement
  - Les points-clés de la législation
- **La préparation et la structuration de l'entretien**
  - Les différents types d'entretiens
  - Présentation des différentes phases d'un entretien de recrutement et son déroulement
  - Le recueil des données : les modes de questionnements pour "enquêter" et recueillir au mieux les informations nécessaires relatives à la formation du candidat, son expérience professionnelle, ses compétences, ses caractéristiques personnelles, ses motivations, sa vision de l'association et des missions qui lui seront confiées…
  - Vérification des comportements
  - Constitution d'une grille d'entretien en fonction des profils des candidats
- **Décider et choisir**
  - Analyser objectivement les entretiens menés
  - Dégager les informations recueillies
  - Faire une synthèse et décider
- **Intégrer le candidat : les éléments clés pour réussir son intégration**

Date(s) :
5 avril 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 290 €
Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :
Responsable (salarié/administrateur) en charge du recrutement

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques et pratiques**
- **Simulations**
- **Remise d'outils et support**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Raphaëlle MERLET**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **RH 2** NOUVEAU

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

INTÉGRER LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS ET TRAVAILLER AVEC ELLES - MANAGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Objectifs

- Connaitre les différents aspects liés au choc démographique ou renouvellement des effectifs à la gestion des âges
- Identifier les rôles et les missions du manager dans la gestion d'une équipe intergénérationnelle
- Connaitre et utiliser des méthodes et des techniques pour accueillir et intégrer les jeunes entrants
- Gérer les collaborateurs en 2ème partie de carrière

Programme

- Le management intergénérationnel, c'est quoi ?
- Les générations, une question de culture
- L'impact des différentes cultures sur le management
- La composition d'une équipe intergénérationnelle
- La motivation et l'entretien de milieu de carrière
- *A vous de jouer (cas pratique)*

Date(s) :
9 mai 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 290 €
Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :
Managers, responsables de services, coordinateurs

Méthodes pédagogiques :
- Apports théoriques et pratiques
- Cas pratiques
- Remise de support

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- Laurence GUILLOT

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **RH 3**

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

ANIMER LES ÉQUIPES DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT

Objectifs

Le secteur social et médico-social, à l'instar de l'ensemble de notre société, est traversé par un puissant courant d'évolutions et de mutations qui amènent à des changements nombreux et rapides, perceptibles dans le quotidien. Ces changements obligent les structures et les équipes à changer de paradigme et à apprivoiser l'instabilité, en faire une des données fondamentales de leur action au quotidien. Les modes d'organisation et de fonctionnement doivent s'adapter, intégrant de nouvelles approches méthodologiques et les responsables doivent développer des compétences spécifiques pour accompagner au mieux les équipes dans ce contexte fortement évolutif.

- **Aider les responsables à adapter et inscrire leur action dans un contexte de changement**
- **Etre en capacité d'être acteur et facilitateur du changement auprès des équipes**
- **Acquérir des méthodes et des outils permettant de mettre en œuvre les dynamiques de changement, d'évolution, d'amélioration**

Programme

- **Comprendre les mécanismes à l'origine des comportements humains face au changement**
  - Le processus par lequel les acteurs passent
  - Les principales causes de résistance au changement et leurs caractérisations comportementales
- **Connaître et savoir utiliser les leviers d'action d'accompagnement au changement**
  - Aider les acteurs dans leur processus d'apprentissage
  - Communiquer à bon escient et utiliser les bons vecteurs
  - Privilégier les échanges et les rendre facteurs de progrès
  - Mettre en valeur les réussites, les progrès
- **Découvrir les grandes approches de changement et d'amélioration des organisations**
- **Appréhender les principaux ressorts de la conduite des projets d'amélioration**
- **Découvrir et savoir mettre en œuvre une démarche de changement et d'amélioration**
  - Identification des problématiques
  - Caractérisation des problématiques
  - Mise en évidence des causes
  - Détermination et choix des solutions d'amélioration
  - Planification de la mise en œuvre des actions d'amélioration
  - Mise en œuvre et accompagnement à la mise en œuvre des actions d'amélioration
- **Identifier les risques et les anticiper**
  - Répertorier tous les facteurs de risques associés aux personnes concernées par le changement.
  - Mettre en place des mesures préventives individuelles ou collectives pour y pallier

Date(s) :
16 mai 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 290 €

Public et pré-requis :
Tout responsable amené à accompagner le changement dans sa structure

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques par vidéo projection**
- **Echanges**
- **Retour d'expériences**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :
- **Olivier RABILLOUD**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **RH 4**

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

ENTRETIENS ANNUELS, ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Objectifs

- **Connaitre les différents types d'entretien et le cadre réglementaire**
- **Comprendre les enjeux des entretiens pour la structure et pour les salariés et leur lien avec les autres outils RH**
- **Acquérir les méthodes ad hoc**

Programme

- **Le cadre légal des entretiens**
  - L'entretien professionnel
  - L'entretien d'évaluation, outil de management
- **Les objectifs et périmètres spécifiques selon le type d'entretien**
  - L'entretien professionnel :
    - L'analyse du projet professionnel du salarié
    - L'identification des besoins en formation
  - L'entretien d'évaluation :
    - L'analyse des différents aspects du métier
    - La valorisation des succès et des progrès
    - La détection des sources de difficulté
    - La priorisation des enjeux / objectifs
  - La relation entre les 2 types d'entretien
- **Les supports à utiliser : les guides de référence**
  - La préparation pour le responsable N+1
  - La préparation par le salarié
    - Des exemples de supports et leurs contenus seront alimentés à partir des objectifs de chaque association et des participants.
- **Les différentes étapes de l'entretien, l'exploitation des résultats et le suivi**
- **Les conditions de réussite : les comportements relationnels du responsable et du salarié**

Date(s) :
29 septembre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 290 €

Public et ré-prequis :
Directeur, DRH, RRH, chef de service et tout professionnel ayant à mener des entretiens

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques**
- **Echanges avec les participants**
- **Cas pratiques**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Raphaëlle MERLET**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **RH 5** NOUVEAU

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

ENGAGER UNE DÉMARCHE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES - GPEC

Objectifs

Dans un contexte d'évolution des besoins des bénéficiaires et de leurs familles, de mutations sociales, sociétales et technologiques et de pénurie de main d'œuvre, les associations sont confrontées au dilemme de l'urgence du recrutement et du besoin d'anticiper sur du moyen et long terme pour pouvoir proposer un accompagnement de qualité aux personnes les plus vulnérables.
La Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) vise, pour une association, à anticiper les besoins en ressources humaines, en fonction des contraintes de l'environnement et de ses choix stratégiques, en impliquant les salariés dans le cadre de leurs projets d'évolution professionnelle. Elle se concrétise par la mise en place de plans d'actions cohérents concernant l'organisation, le recrutement, les formations, la mobilité…La GPEC est un outil de gestion qui permet, à partir de l'analyse des emplois et compétences actuelles des salariés, d'anticiper les besoins à venir

- **Maîtriser les enjeux de la GPEC pour l'association, pour les salarié.e.s et l'ensemble des parties prenantes**
- **Connaître le cadre légal et conventionnel pour la mise en place d'une démarche GPEC**
- **Elaborer une démarche adaptée à la stratégie de l'association**
- **Déterminer les étapes de la démarche, les référentiels et les outils appropriés**

Programme

- **Introduction : Pourquoi engager une GPEC dans son association ?**
  - Rappel des éléments de contexte et de son évolution
  - La fonction RH
  - Enjeux de la GPEC
- **Chapitre 1. Une GPEC, c'est quoi ?**
  - Les définitions de la GPEC
  - Le partage des définitions du champ de la GPEC (Compétences, Évaluation, Mobilité, Entretien professionnel, Pénibilité, Métier, Cartographie, référentiel métiers…)
  - Les différents modèles de GPEC
- **Chapitre 2. Les obligations légales en matière de GPEC**
  - Le contexte légal de la GPEC et les textes de référence
  - L'obligation de négocier un accord de GPEC pour les associations de plus de 300 salariés : contenu de l'obligation de négociation
  - La négociation utile mais non obligatoire pour les autres associations
- **Chapitre 3. Quelles étapes pour mettre en œuvre une GPEC ?**
  - La définition des objectifs en lien avec la stratégie de l'association
  - La mise en œuvre d'un diagnostic des emplois et des compétences
  - L'élaboration d'un plan d'actions (objectifs, actions à mener, communication envisagée, critères d'évaluation, points à évaluer, points d'étapes,…)
  - Le déploiement de la démarche
  - Evaluation des résultats et pérennisation de la démarche
- **Chapitre 4. La mise en œuvre de la GPEC : méthodologie et outils associés**
  - Mise en place des instances de suivi
  - Identification des étapes
  - Identification et élaboration des outils de la démarche GPEC (fiches de postes, référentiels métiers, conditions et maintien dans l'emploi des seniors, gestion de l'usure professionnelle…)
  - Outils de suivi et d'évaluation
  - L'accompagnement au changement
- **Chapitre 5. L'évaluation professionnelle des compétences au cœur de la GPEC**
  - Evaluation ou appréciation des compétences professionnelles ?
  - Outil majeur : l'entretien annuel d'évaluation
  - Enjeux et limites de l'évaluation
    - Contenu
    - Conduite de l'entretien annuel
    - Les autres entretiens
  - Le plan de développement des compétences et la GPEC
  - L'articulation de la GPEC avec les autres outils RH

Date(s) :
4 octobre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jours – 7 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 290 €

Public et pré-requis :
Directeur, DRH, RRH, chef de service

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques**
- **Echange avec les participants**
- **Cas pratiques**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Raphaëlle MERLET**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **RH 6** NOUVEAU

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

MUTUALISATION ET MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Objectifs

Les associations peuvent envisager de mutualiser divers moyens, dont leur personnel. Cette perspective est, par ailleurs, fortement encouragée par les financeurs. Par contre, ce mode de coopération est fortement encadré juridiquement. Nous vous proposons une session de formation vous permettant d'envisager des actions de mutualisation dans un cadre juridique sécurisé

- **Maîtriser le cadre juridique de la mutualisation de personnel**
- **Identifier les axes de mutualisation**

Programme

- **Un cadre à définir**
  - Identifier le cadre légal et règlementaire à la mutualisation ou mise à disposition de personnel
  - Identifier les situations prohibées
  - Connaitre les risques
- **Préparer et conduire un diagnostic partagé préalable à la mutualisation**
  - Les outils à mobiliser : grille d'analyse, les indicateurs, les tableaux de bord
  - Les thématiques à explorer
  - Présentation et utilisation du diagnostic
- **Les conséquences juridiques et RH de la mutualisation ou mise à disposition de personnel**
  - Sur la responsabilité de l'employeur
  - Sur la responsabilité de la structure d'accueil
  - Le statut individuel et collectif du salarié

Date(s) :
8 novembre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jours – 7 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 290 €

Public et pré-requis :
Directeur général, directeur d'établissement directeur financier, DRH,...

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques et exercices pratiques**
- **Mise en situation**
- **Remise de supports**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Raphaëlle MERLET**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION

Élaborer l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses). Un support pour rendre compte de l'utilisation des ressources et évaluer la mise en œuvre du CPOM	**4 fév. 2022**	290 €	**p. 32**
CPOM - Contractualiser la mise en oeuvre du projet d'établissement (ou des établissements) par une démarche CPOM, passer d'une pluri annualité budgétaire pour un ensemble d'ESMS : l'EPRD	**16 mai 2022**	290 €	**p. 33**
Passer du cycle budgétaire classique à un cycle conventionné « tarifé à la ressource » : l'EPRD	**17 mai 2022**	290 €	**p. 34**
Mettre en œuvre l'analyse financière comme outil d'aide à la performance des ESMS en lien avec l'EPRD	**1er- 2 décembre 2022**	5800 €	**p. 35**
Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	**8 - 9 décembre 2022**	580 €	**p. 36**

Formation assurée en présentiel

TOUTES CES FORMATIONS PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES EN INTRA

Fiche **GCT 1**

GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION

ÉLABORER L'ERRD (ETAT RÉALISÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES). UN SUPPORT POUR RENDRE COMPTE DE L'UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉVALUER LA MISE EN ŒUVRE DU CPOM ET DE L'EPRD

Objectifs

L'ERRD remplace le compte administratif pour les ESMS qui sont passés sous le régime de l'EPRD. La loi ASV a donné le tempo, obligeant les EHPAD à fournir les ERRD pour le 30 Avril de chaque année

- **Connaitre le contexte législatif (loi de finance SS de 2016, 2017 et 2018) et réglementaire (décret du 21 décembre 2016 codifié, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis),**
- **Acquérir les connaissances nécessaires pour élaborer l'ERRD**
- **Maitriser la procédure de l'ERRD au sein du nouveau dispositif, et en particulier dans le cadre de la mise en œuvre d'un CPOM**

Programme

- **L'environnement législatif et réglementaire des établissements sociaux et médico sociaux sous EPRD**
  - L'ERRD : le moyen de rendre compte : une procédure réglementée : échéances, transferts sur une plateforme
  - La place de l'ERRD dans le cadre d'une négociation contractualisée via le dialogue de gestion (CPOM)

- **L'ERRD : composition et construction**
  - Tableau de l'activité réalisée
  - Le ou les CRP (principal ou annexes)
  - Le suivi durant l'année, les décisions modificatives, ou transferts de crédits
  - Les tableaux annexes relatifs à l'emploi des crédits (frais de personnels, tableau de répartition des charges, tableau des provisions et réserves, etc..)
  - Le rapport d'activité réalisée et financier
  - L'ERRD synthétique, le calcul de la CAF réalisée
  - Du résultat comptable au résultat administratif, l'affectation du résultat : affectation à un projet (réserves) et porosité du résultat
  - Lien entre l'affectation du ou des résultats avec les fiches actions du CPOM : les résultats : moyens des objectifs
  - Le bilan financier et les ratios

- **Le tableau de bord ANAP : un complément à l'ERRD**
  - Les indicateurs réglementés dits indicateurs de performance : ANAP
  - Repérer les sources de collecte des indicateurs (frais de personnel, GRH, le suivi des usagers, de l'activité, etc…)

Recommandations :
Amener dans la mesure du possible ses derniers documents (EPRD validé par exemple)

Date(s) :
4 février 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 290 €
Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :
Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles
Connaissances comptables *Présence du binôme directeur/comptable souhaitée*

Méthodes pédagogiques :
- **Exposés théoriques et pratiques par les expériences de chacun**
- **Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier**
- **Étude de cas pratique servant de fil conducteur permettant au formateur d'apprécier l'effectivité de la compréhension par le stagiaire de différentes étapes et d'apporter les compléments d'informations nécessaires au regard des besoins des participants**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :
- **Luc MAUDUIT**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **GCT 2**

GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION

CPOM - CONTRACTUALISER LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT(S) PAR UNE DÉMARCHE CPOM, PASSER À UNE PLURIANNUALITÉ BUDGÉTAIRE POUR UN ENSEMBLE D'ESMS : L'EPRD

Objectifs

- **Permettre au participant de disposer d'une information claire sur le contrat pluriannuel (pluri établissements) voire pluri financeurs (CPOM tripartite) d'objectifs et de moyens, outils d'allocation de ressources, mais aussi et surtout des objectifs en termes de projets**
- **Mesurer les avantages et inconvénients de ce nouveau support qui pourrait remplacer, voire supprimer les procédures budgétaires classiques**
- **Appréhender les avantages et inconvénients, ainsi que les zones de vigilances de cette démarche**

Programme

- **Les bases légales et réglementaires : les différents CPOM : une démarche volontaire, obligatoire ou imposée ?**
- **Le contrat d'objectifs et de moyens : entre l'organisme gestionnaire et un ou plusieurs financeurs**
  - Pluri annualité
  - Pluri établissements
  - Pluri financeurs; le CPOM Tripartite des EHPAD ou structures à multi financeurs
  - Parcours de l'usager
  - Points de vigilance
- **Clarifier les objectifs à contractualiser**
  - Place du projet associatif et d'établissement en lien avec les schémas : le volet stratégique du CPOM
  - Le diagnostic préalable : un cadre imposé :
    - Volet politique sociale et notion d'activités
    - Volet ressources humaines
    - Volet économique, matériel et financier
    - Volet "gouvernance"
  - Les objectifs budgétaires et financiers
- **La contractualisation**
  - Le contenu d'un CPOM : trame type
  - De l'état des lieux aux fiches actions, les "valeurs cibles" des objectifs opérationnels positionnés sur la durée du CPOM
  - Les points incontournables et/ou négociables du contrat : vigilances et précautions
- **Un budget pour 5 ans : l'EPRD**
  - Réactualisation : le BBZ (budget base " 0 ")
  - Le PPI PGFP
  - L'impact des indicateurs ANAP
  - Les derniers comptes administratifs : base de référence
  - La fixation tarifaire sous forme de dotation globale (commune à plusieurs établissements)
  - L'EPRD : un cadre budgétaire et financier

Date(s) :
16 mai 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 290 €
Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :
Directeurs, décideurs bénévoles, gestionnaires, responsables administratifs et financiers, responsables des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :
- **Animation par vidéo projection dont le support est remis aux participants**
- **Modèle de CPOM, différents supports**
- **Exposés théoriques et pratiques par les expériences de chacun**
- **Support papier remis aux participants**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :
- **Luc MAUDUIT**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Recommandations :
Amener dans la mesure du possible ses derniers documents (EPRD validé par exemple ou CPOM en cours)
Suivi de l'exécution de l'action :
Etude de cas pratique servant de fil conducteur permettant au formateur d'apprécier l'effectivité de la compréhension par le stagiaire de différentes étapes et d'apporter les compléments d'informations nécessaires au regard des besoins des participants.

Fiche **GCT 3**

GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION

PASSER DU CYCLE BUDGÉTAIRE CLASSIQUE À UN CYCLE CONVENTIONNÉ "TARIFÉ À LA RESSOURCE" : L'EPRD

Objectifs

- **S'approprier les points clés de la réforme de la tarification et les impacts sur les financements**
- **Appréhender le contexte et les enjeux de l'EPRD, la tarification à la ressource**
- **Comprendre la logique d'élaboration d'un EPRD**

Programme

1ère partie : Le passage de la tarification réglementée à une tarification à la ressource : approche théorique

- **L'évolution du cadre législatif et réglementaire du Budget prévisionnel vers l'EPRD**
  - Impact de la loi ASV du 28 /12/2015 :
    - Passage en CPOM pour les EHPAD en remplacement progressif des Conventions tripartites
    - L'aide à domicile à l'heure du CPOM : SAAD, SSIAD, SPASAD
  - Impact de la loi de financement de la sécurité sociale 2016 pour les ESMS du champ du handicap relevant d'un financement ARS : Passage progressif en CPOM à compter de 2017
  - Impact du passage en CPOM :
    - CPOM et Appel à projet
    - CPOM et réduction de la dotation globale de financement en cas de sous activité (décret 2018)
  - Avantages et inconvénients de cette contractualisation
  - Les CPOM volontaires et les CPOM imposés : nuances et impacts sur les formes de négociation
  - La notion de pluri annualité et de pluri activités

2ème partie : de la théorie à la pratique : (autour d'une étude de cas)

- **Présentation de l'EPRD**
  - Une inversion de la logique financière ou la tarification à la ressource
  - La section de fonctionnement : le Compte de résultat prévisionnel (CRP)
    - Aménagement de la présentation des groupes fonctionnels
    - L'absence de reprise de résultats dans le cadre et introduction d'un résultat prévisionnel
  - La Capacité d'autofinancement (la CAF) ou l'Insuffisance d'autofinancement (l'IAF)
  - Une section d'investissement rénovée et articulée autour de la notion de fonds de roulement
  - Le fonds de roulement : la nouvelle logique de recherche d'équilibre de l'EPRD
  - Articulation de l'ensemble : l'EPRD synthétique
- **Les documents annexés à l'EPRD**
  - Le plan pluriannuel d'investissements de chaque ESMS
  - L'EPRD pluriannuel sur 6 ans ou le PGFPP (Plan global de financement pluri annuel qui remplace le PPF)
  - Le tableau d'activités
  - Le tableau des effectifs
  - Autres annexes
  - Le rapport budgétaire et financier (modèle remis aux participants)
- **Impact sur le calendrier budgétaire**
  - Passer d'une négociation réglementée annuelle à une négociation contractualisée volontaire, voire "imposée"
  - Le dialogue de gestion (ou de performance) instauré par les CPOM
  - A l'absence de négociation par l'EPRD, par opposition expresse des tarifs
  - Nouveau dispositif = nouvelle organisation en matière budgétaire et financière. Retombées sur les délibérations des instances statutairement compétentes

Recommandations :
Le participant est invité à amener son EPRD si celui-ci a déjà été réalisé, ou son cadre budgétaire classique le plus récent afin de pouvoir créer du lien entre l'approche théorique et le volet pratique

Date(s) :
17 mai 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 290 €
Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :
Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles. Le participant a déjà connaissance des modalités de fonctionnement et de financement des ESMS

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques**
- **Présentation par vidéo projection et remise du support**
- **Etude de cas travaillée au fil de la séance sur un modèle d'EPRD simplifié**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :
- **Luc MAUDUIT**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **GCT 4**

GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION

METTRE EN ŒUVRE L'ANALYSE FINANCIÈRE COMME OUTIL D'AIDE À LA PERFORMANCE DES ESMS EN LIEN AVEC L'EPRD

Objectifs

- **Permettre aux participants de mettre en œuvre les outils d'analyse financière prévus par le décret du 22 Octobre 2003, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis et ainsi négocier l'allocation des financements nécessaires à la politique d'investissement et à l'impact de celle-ci sur le fonctionnement de leurs établissements et services. L'évolution du PPF en PGFP (dans le cadre d'un EPRD), place au cœur des échanges ces outils financiers. Le participant sera à même d'argumenter sa situation dans les rapports budgétaires (ou d'activités) qui deviennent des rapports "financiers"**

Programme

- **Passer du bilan comptable au bilan financier**
  - Les retraitements comptables nécessaires du fait des spécificités du secteur
  - Le bilan financier :
    - Le fonds de roulement
    - Le besoin en fonds de roulement
    - La trésorerie

- **Les ratios adaptés aux établissements et services**
  - Liés à la politique d'investissement et de financement de celle-ci (endettement, vétusté des équipements, etc.)
  - Liés au besoin en fonds de roulement (délai d'encaissement des créances, de paiement des dettes, etc.)
  - Liés à la trésorerie
  - Liés à la CAF : en lien avec l'EPRD : les soldes intermédiaires de gestion

- **Réaliser et rédiger un diagnostic des documents financiers (afin de soutenir l'EPRD ou l'ERRD)**
  - Croiser les données financières (bilan financier, ratios)
  - Diagnostiquer la situation, argumenter dans le cadre du dossier de plan de financement ou du rapport budgétaire (et financier pour l'EPRD)

- **Assurer le lien entre le diagnostic financier et la planification des objectifs du CPOM**

- **Le plan de financement : un outil prévu par le CASF afin d'assurer le financement des investissements, la prise en compte des coûts de ces derniers dans la procédure budgétaire**
  - Planifier sa politique d'investissement sur 3 à 5 ans
  - Equilibrer le plan pluri annuel, par appel à l'emprunt, utiliser des simulations
  - Ajuster la réserve de trésorerie et le besoin en fonds de roulement
  - Motiver les choix d'affectation des résultats
  - Impact en matière de surcoût

- **Lien avec l'EPRD**
  - Le PGFP ou la projection sur 5 ans du compte de résultat prévisionnel, de la CAF et du FR
  - Les ratios utilisés

Recommandations :
Prévoir sa calculette
Possibilité d'amener le dernier bilan comptable, voire vos travaux d'analyse financière (dernier EPRD ou ERRD pour ceux concernés).

Date(s) :
1er - 2 décembre 2022

Lieu :
Nantes et en distanciel

Durée :
2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 580 €
Bénévoles : 260 €

Public et pré-requis :
Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles. Connaissances du "bilan comptable"

Méthodes pédagogiques :
- **Exposés théoriques, suivis d'applications concrètes et d'études de cas,**
- **Un exercice servira de "fil conducteur" pendant la durée de la formation. Le groupe travaillant les décisions stratégiques à prendre au regard de la situation**
- **La documentation remise sur place servira de support aux outils vidéo projetés**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Maiwenn LHOSTIS**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **GCT 5**

GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION

MAITRISER LES SPECIFICITES COMPTABLES ET FINANCIERES DANS LES ESMS

Contexte

Du fait de leur but non lucratif et des ressources particulières qu'elles mobilisent, les associations nécessitent une adaptation de la comptabilité générale ce qui a été acté par le Règlement n°2018-06 de l'Autorité des Normes comptables. À ce régime particulier viennent se greffer des spécificités comptables liées au secteur d'activité social et médico-social et à ses modalités de financement sur fonds publics (instruction comptable «M22 bis») modifié par le Règlement N°2019 -04 de l'ANC.
La formation est à jour de ces 2 nouvelles règlementations comptables

Objectifs

- Connaître, comprendre et savoir traiter les particularités (ainsi que les évolutions récentes) liées à la comptabilité des associations d'une part et au secteur social et médico-social d'autre part.

Programme

- **Introduction : historique et obligations comptables, impact des 2 nouveaux règlements de 2018 et 2019.**

- **Les dispositions comptables particulières relatives aux associations et les évolutions des 2 règlements, impact budgétaire de ces évolutions :**
  - Fonds associatifs avec et sans droit de reprise, les fonds dédiés
  - Les ressources de la générosité du public : dons, donations et legs, contributions volontaires en nature
  - Les contributions financières, les concours publics
  - Les subventions (exploitation et investissement)
  - Le bilan et le compte de résultat
  - Les informations spécifiques de l'annexe

- **Les opérations spécifiques aux établissements et services :**
  - Notion de comptabilité distincte et lien avec le budget
  - La réserve de trésorerie : la couverture du besoin en fonds de roulement
  - Les Provisions réglementées
  - Les investissements : composants, amortissement, amortissement dérogatoire
  - Les plus ou moins-values de cessions d'éléments d'actif
  - Les comptes de liaison
  - Les dettes provisionnées pour congés à payer et les autres droits acquis par les salariés
  - Le résultat et son affectation
  - Le bilan financier

Date(s) :
8-9 décembre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 580 €
Bénévoles : 260 €

Public et pré-requis :
- Professionnels de la comptabilité (comptables, Directeurs, RAF, décideurs), gestionnaires désireux de connaître les particularités comptables et budgétaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif.
- Connaître les écritures de base de la comptabilité générale.

Méthodes pédagogiques :
- **Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants**
- **Support pédagogique remis aux participants**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Christine BLANLOEIL**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Mieux gérer son temps et ses priorités	7 - 8 avril 2022	580 €		p. 38
Cultiver le bien-être au travail - Prévention de l'épuisement professionnel	28 - 29 avril 2022	580 €	NOUVEAU	p. 39
Gestion du stress face à la violence et l'agressivité des usagers	23 - 30 mai 2022	580 €	NOUVEAU	p. 41
Prévenir et anticiper les conflits	4 - 5 juillet 2022	580 €	NOUVEAU	p. 42
Connaître les besoins alimentaires et agir concrétement sur l'offre alimentaire "Alimentation plaisir, bien-être et équilibre"	11 oct. 2022	290 €		p. 43
Adaptation des outils de la communication aux personnes ayant des troubles cognitifs	20 oct. 2022	290 €	NOUVEAU	p. 44
Soutien à la parentalité - au carrefour des écoutes rationnelle et émotionnelle	15 - 16 -24 nov. 2022	870 €	NOUVEAU	p. 45
La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en œuvre	21 - 22 novembre 2022	580 €		p. 46
Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité (personnel éducatif) - 2 jours	Nous contacter	580 €		p. 47
Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité (personnel administratif) - 1 jour	Nous contacter	290 €		p. 47

Formation assurée en présentiel

TOUTES CES FORMATIONS PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES EN INTRA

Fiche **PP 1**

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

MIEUX GÉRER SON TEMPS ET SES PRIORITÉS

Objectifs

"La journée à rallonge, l'agenda qui surchauffe, les imprévus qui s'accumulent…"
Le rappel et le respect de quelques règles simples permettent de se dégager d'une pression parfois excessive et d'arrêter cette course contre le temps...

- **Privilégier les tâches essentielles**
- **Gérer les priorités (distinguer l'urgence de l'importance)**
- **Appliquer quelques principes d'organisation**
- **Mettre en œuvre les bons réflexes pour gagner du temps et être efficace**
- **Gérer les situations stressantes**

Programme

- **Analyser la manière dont on gère son temps professionnel**
- **Repérer les obstacles personnels à une bonne organisation du travail**
- **Connaître les principes de l'organisation du travail**
- **Optimiser les modes de communication et outils**
  - Entretien
  - Réunion
  - Téléphone
- **Remédier aux activités chronophages**
- **Appliquer les règles du jeu de la délégation**
- **Gérer efficacement la relation**
  - Savoir dire non
  - Formuler un objectif
- **Développer un plan d'action personnel**

Date(s) :
7-8 avril 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 580 €

Public et pré-requis :
Tout professionnel soucieux d'optimiser son temps et de mieux vivre son organisation

Méthodes pédagogiques :
- **Apports d'outils pratiques et simples**
- **Echanges de pratiques**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Isabelle ARIAUX**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PP 2** NOUVEAU

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CULTIVER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL - PRÉVENTION DE L'EPUISEMENT PROFESSIONNEL

Objectifs

Formation créative et humaine, alternant des échanges collectifs, des pratiques de relaxation, des partages d'expériences, des temps de réflexion individuelle et des moments de ressource Valorisation des compétences e chacun, pédagogie active tout en privilégiant l'écoute, le respect et la confidentialité des informations. Proposition d'outils de communication et de relaxation.

- **Identifier toute une palette de signaux corporels, émotionnels, psychiques pour mieux repérer le stress**
- **Comprendre les causes du stress et de l'usure professionnelle**
- **Solliciter ressources dans son contextes professionnel pour prévenir les risques de fatigue, d'usure**
- **Mieux vivre les exigences et contraintes de son métier**

Programme Jour 1

- **Préciser les attentes des participants pour répondre efficacement à leurs attentes**
  - Expression des besoins de chacun concernant les perceptions et attentes de la formation
  - Identification des situations professionnelles générant du stress

- **Créer du lien entre les participants en identifiant ce qu'ils ont déjà mise en place concernant la prévention du stress**
  - Mise en commun des actions inhérentes à chaque service, chaque métier visant à anticiper les sources de tension de façon constructive
  - Valorisation des initiatives et pratiques professionnelles de chacun face à la prévention du stress

- **Intégrer une démarche positive en identifiant d'abord toutes les ressources de chacun pour renforcer un sentiment de confiance et d'estime de soi**
  - Valeurs et sens donné à son travail
  - Satisfactions professionnelles, motivations
  - Richesses de ses relations (équipes, patients…)
  - Singularité et compétences de chaque professionnel

- **Affiner sa capacité à repérer le stress pour une meilleure prévention**
  - Principales émotions entravant un sentiment de calme
  - Sensations corporelles et zones de tension
  - Impact du stress sur son comportement, sa santé et sa façon de travailler
  - Test d'autodiagnostic – repérage des agents stresseurs

- **Identifier quelques situations sources de stress (repérage de ces situations lors de la première journée et recherche d'outils lors de la deuxième journée)**
  - Relations conflictuelles
  - Sentiment d'impuissance face à la douleur
  - Perte de sens concernant son travail
  - Gestion du temps
  - Autres situations évoquées par les participants

- **Techniques relaxantes**
  - Apprendre à se détendre par des gestes simples, transposables dans un contexte professionnel
  - Affiner ses sensations corporelles et l'écoute de soi
  - Assouplir bassin, dos, épaules
  - Amplitude de la respiration
  - Relaxation

Fiche **PP 2** NOUVEAU

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CULTIVER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL - PRÉVENTION DE L'EPUISEMENT PROFESSIONNEL

Programme jour 2

- **Ajuster son positionnement pour créer une « juste distance » dans ses relations professionnelles et ne pas s'épuiser**
  - Clarification d'un cadre, de limites à définir concernant sa façon de communiquer
  - Mobilisation de ses gestes et attitudes pour renforcer son positionnement corporel et son « assise »
  - Expression de ses valeurs, de des besoins, de ses points de vue pour faire entendre un message précis de façon bienveillante

- **Analyser ses émotions face à l'agressivité d'un interlocuteur**
  - Identification de ses attitudes, réflexes face à l'agressivité de l'autre
  - Reconnaissance de l'impact occasionné, de ses sensations, émotions
  - Adaptation de sa façon de communiquer en fonction de l'interlocuteur « agressif » pour désamorcer les tensions et se préserver

- **Renouveler le regard porté sur son contexte professionnel (maladie, dépendance…)**
  - Identifier les ressources de chacun face à la maladie/dépendance/deuil pour mieux vivre son contexte de travail
  - Mise en commun des différents regards sur le contexte de travail pour un enrichissement mutuel et renouveler le sens donné à son métier

- **Partager les différentes façons de faire face au sentiment d'impuissance généré par la souffrance de l'autre ou toute autre situation…**
  - Apports méthodologiques face au sentiment d'impuissance

- **Techniques relaxantes**
  - Limiter les fatigues corporelles
  - Identifier les gestes quotidiens générant fatigue et tensions
  - Enracinement et stabilité de son attitude corporelle
  - Ajustement du poids du corps
  - Relaxation

- **NB : Chaque participant doit venir avec une tenue souple (chaussettes chaudes + couverture)**

Date(s) :
28-29 avril 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
2 jour – 14 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 580 €

Public et pré-requis :
Tout professionnel

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques**
- **Echanges collectifs**
- **Partage d'expérience**
- **Pratiques de relaxation**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Isabelle ARIAUX**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PP 3** NOUVEAU

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

GESTION DU STRESS FACE À LA VIOLENCE ET L'AGRESSIVITÉ DES USAGERS

Objectifs

- **Connaître les définitions et les différentes manifestations des risques psychosociaux**
- **Analyser les sources de stress face à la violence et l'agressivité des usagers**
- **Comprendre les origines et les manifestations physiologiques du stress face à la violence et l'agressivité**
- **Agir sur le stress en cas de violence et agressivité : prévenir, corriger, réparer**
- **Connaître et disposer de techniques efficaces (ressources), faciles à mettre en pratique, face à la violence et l'agressivité des usagers**
- **Pouvoir réutiliser ces ressources de façon autonome**
- **Être capable de mettre en pratique immédiatement les acquis de l'intervention, y compris avec les usagers**

Programme

JOUR 1- Introduction

- **Introduction au stress**
- **Mieux comprendre le stress**
- **Les conséquences du stress au sein de mon service**
- **Gérer son stress en modifiant ses habitudes**
- **Mieux se connaître face au stress**
- **Mes talents pour gérer le stress**

JOUR 2

Retour sur J1

- **Mieux gérer son stress en améliorant la gestion du temps**
  - Établir des priorités
  - Tenir compte de son horloge interne
  - Gagner en efficacité dans une journée
  - Équilibrer sa roue du temps professionnel
- **Bien communiquer pour éviter le stress au travail**
- **Le stress face au changement et aux conflits**
- **La communication non violente**

Date(s) :
23-30 mai 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
2 jour – 14 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 580 €

Public et pré-requis :
Tout public

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques**
- **Echanges de pratiques**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation

Intervenante :
- **Laurence GUILLOT**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PP 4** NOUVEAU

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PREVENIR ET ANTICIPER LES CONFLITS

Objectifs

- Comprendre et appréhender les conflits
- Identifier et analyser les formes de conflits
- Maitriser ses émotions dans le cadre d'un conflit
- Mettre en place des techniques de prévention et d'anticipation du conflit
- Repérer la stratégie de l'interlocuteur
- Développer ses compétences en communication verbale, non verbale,
- Pratiquer l'écoute active et développer un comportement assertif
- Améliorer ses aptitudes relationnelles et sa communication interpersonnelle
- Apprendre à anticiper les situations de tension

Programme

JOUR 1

- Introduction
- Un conflit professionnel, c'est quoi?
- Les différents types de conflit
- Les sources de conflit
- Les principes de la communication interpersonnelle
- S'approprier les règles de la communication
- Différentes façons de communiquer
- Atelier : prévenir et anticiper les conflits

JOUR 2

Retour sur J1

- Améliorer sa communication pendant un conflit
- La capacité à éviter les pièges du langage
- S'adapter à son interlocuteur
- S'affirmer pendant un conflit
- Pour une communication efficace
- Bonnes pratiques
- Bien communiquer avec les personnalités difficiles
- Plan d'actions

Date(s) :
4-5 juillet 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
2 jour – 14 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 580 €

Public et pré-requis :
Tout public

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques**
- **Echanges de pratiques**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation

Intervenante :
- **Laurence GUILLOT**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PP 5**

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CONNAÎTRE LES BESOINS ALIMENTAIRES ET AGIR CONCRÈTEMENT SUR L'OFFRE ALIMENTAIRE DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS "Alimentation plaisir, bien-être et équilibre"

Objectifs

L'alimentation et le repas constituent un acte quotidien souvent essentiel pour les personnes accueillies dans les établissements sociaux ou médico-sociaux ou accompagnées dans différents services ou à domicile.
La prise en compte de l'alimentation par les professionnels participant de près ou de loin aux repas constitue un levier essentiel de plaisir, de bien-être et de bientraitance au quotidien.
Afin que l'acte alimentaire devienne un support adapté et valorisé de l'accompagnement, les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux peuvent acquérir les connaissances et compétences essentielles et les repères nécessaires pour agir au quotidien et faire du repas un moment clé et bienveillant de l'accompagnement.

- **Connaître les bases de l'alimentation équilibrée et acquérir des connaissances en nutrition**
- **Comprendre les objectifs nutritionnels du PNNS (Programme National Nutrition Santé)**
- **Connaître les facteurs qui influencent l'acte alimentaire pour que l'alimentation rime avec plaisir et bientraitance**
- **Promouvoir une alimentation équilibrée et source de plaisir dans son activité professionnelle**
- **A son niveau et selon son activité (éducative, soignante, restauration), faire du repas un moment de plaisir et de soin au service des bénéficiaires**

Programme

- **Connaissance des aliments : les groupes d'aliments et leurs intérêts nutritionnels**
- **Décrypter et comprendre les recommandations nutritionnelles du PNNS**
- **Les différentes dimensions de l'acte alimentaire : pourquoi mange-t-on ?**
- **Le repas partie intégrante de l'acte d'accompagnement : conditions et critères pour une alimentation plaisir et équilibre**
- **Zoom sur les spécificités nutritionnelles des personnes accompagnées par les participants à la formation (enfants, adolescents, personnes âgées, personnes en situation de handicap)**

Date(s) :
11 octobre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 290 €

Public et pré-requis :
Salariés du secteur social et médico-social (éducateurs, animateurs, aides-soignants, aides à domicile, cuisiniers, personnels de service)

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques suivis d'exercices pratiques et participatifs**
- **Echanges d'expériences favorisant l'émergence de solutions pratiques**
- **Diaporama - travail en sous-groupe - brainstorming**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Delphine CAILLON-LOGER**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PP 6** NOUVEAU

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ADAPTATION DES OUTILS DE COMMUNICATION AUX PERSONNES AYANT DES TROUBLES COGNITIFS

Objectifs

- **Comprendre les enjeux de l'expression des personnes accompagnées ayant des troubles cognitifs**
- **Réflexion personnelle et collective sur sa posture dans la communication avec une personne ayant des troubles cognitifs**
- **Acquérir des outils pratiques favorisant la communication**

Programme

- **Apports théoriques**
  - Comprendre l'impact des troubles cognitifs sur la communication et les capacités mobilisables
  - L'expression de la personne accompagnée et son consentement au cœur de l'accompagnement, du soin, de la démocratie sanitaire et de l'amélioration continue de la qualité
- **Réflexion sur la posture et le sens de la communication**
  - Les parties prenantes
  - Les objectifs
  - Les moyens
- **Découverte d'outils adaptés**
  - Présentation
  - Expérimentation
- **A partir des expériences des participant.e.s**
  - Adaptation des outils présentés
  - Recherche collectives de solutions

Date(s) :
20 octobre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 290 €
Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :
Salariés et bénévoles dont l'activité est au contact direct de la personne accompagnée

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques**
- **Réflexion sur la posture et le sens de la communication**

Recueil des pratiques satisfaisantes et situations de réussite
- **Découverte et appropriation d'outils adaptés**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Céline REID**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PP 7** NOUVEAU

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ - AU CARREFOUR DES ÉCOUTES RATIONNELLE ET ÉMOTIONNELLE

Objectifs

Pour soutenir la parentalité, cette formation propose une approche autour de l'Ecoute Expérientielle : combiner approche rationnelle et émotionnelle.
Une organisation combinant les approches rationnelle (définition d'objectifs opérationnels communs, définition des actions pour atteindre ces objectifs, résolution des problèmes et évaluation des résultats) et émotionnelle (expression du ressenti et actualisation) devient beaucoup plus efficace, tant au niveau de l'atteinte des résultats que de l'instauration d'un climat de travail favorable aux relations humaines constructives.
Si les formations cherchent habituellement à identifier les émotions afin d'en limiter les impacts négatifs sur l'approche relationnelle et l'information cognitive, **l'Ecoute expérentielle cherche plutôt à optimiser leur expression et la compréhension de leurs informations conatives.**
Deux des forces les plus remarquables de l'outil de l'Écoute Expérientielle sont sans contredit sa simplicité qui lui permet d'être appréhendé et utilisé par tous et chacun, ainsi que sa puissance d'identification et de décodage soulignée dans les évaluations. Ceci permet d'appliquer l'outil dans toutes les facettes de vie d'une organisation : les relations avec le public-clientèle, les relations entre collègues et les relations avec la hiérarchie.

- **L'objectif général de cette formation est de permettre aux participants une première intégration efficiente de l'Écoute expérientielle, c'est-à-dire dans un premier temps une compréhension de la mécanique et des principes de l'Écoute émotionnelle, puis, dans un deuxième temps, ses interactions avec l'Écoute rationnelle.**

Programme

JOURNEE 1

- **Objectifs :**
  - Comprendre le modèle de l'Écoute expérientielle
  - Comprendre le modèle de l'Écoute émotionnelle
  - Comprendre les émotions transitoires et terminales et leurs informations propres
  - Comprendre et respecter la notion de limites : celle de l'autre et les siennes

JOURNEE 2

- **Objectifs :**
  - Être en capacité d'assurer la tâche d'accompagnement
  - Être en capacité de distinguer les types de silences
  - Être en capacité de faire la distinction entre questions rationnelles et émotionnelles
  - Être en capacité de reconnaître et d'utiliser l'écho expérientiel
  - Être en capacité d'utiliser les analogies pour s'exprimer

JOURNEE 3

- **Objectifs :**
  - Être en capacité de se protéger des idées noires
  - Être en capacité de rechercher les bienfaits de la joie
  - Être en capacité de conclure une écoute émotionnelle

Date(s) :
15-16-24 novembre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
3 jours - 21 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 870 €

Public et pré-requis :
Tout professionnel de la protection de l'enfance (éducateurs-trices...)

Méthodes pédagogiques :
Afin d'assurer un transfert concret et efficient des compétences d'Ecoute émotionnelle, trois méthodes pédagogiques différentes
- **Apprentissage expérientiel : faire émerger les apprentissages dans l'expérience de vie**
- **Apprentissage par mise en situation : utilisation d'un modèle québécois**
- **Apprentissage conventionnel : utilisation schémas et concepts**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenants :
- **Peggy JEHANNO**
- **André THERRIEN**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PP 8**

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

LA CULTURE DE LA BIENTRAITANCE DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF : DES REPÈRES À LA MISE EN ŒUVRE

Objectifs

- **Définir la bientraitance et distinguer bientraitance/maltraitance**
- **Identifier les freins et les obstacles à la bientraitance dans les pratiques professionnelles quotidiennes**
- **Interroger, évaluer et faire évoluer ses pratiques professionnelles**

Programme

- **Le concept de bientraitance**
  - Définition de la bientraitance au regard de ses propres pratiques professionnelles
  - Analyse des pratiques à partir de situations vécues au quotidien par des professionnels
- **De l'éthique aux principes d'action**
  - Une culture du respect de la personne et de son histoire, de sa dignité et de sa singularité
  - Une manière d'être des professionnels au-delà d'une série d'acte
  - Une valorisation de l'expression des usagers
  - Un aller – retour permanent entre penser et agir
  - Une démarche continue d'adaptation à une situation donnée
- **Les références en matière de bientraitance**
  - La charte des droits et liberté de la personne accueillie : ce que prévoit la loi du 2 janvier 2002-2 portant rénovation de l'action sociale et médico-sociale
  - Les recommandations ANESM
  - Rôle et articulation avec le projet d'établissement et les projets de vie individualisés
- **Transposition dans la vie quotidienne de l'établissement ou du service**
  - La bientraitance et la prévention des risques comme axe majeur des démarches d'évaluation
  - L'évaluation des écarts et la définition d'objectifs d'amélioration :
    - La participation et l'expression des usagers et de leurs proches [CVS...]
    - L'ouverture de l'établissement / service sur son environnement
    - La mobilisation des outils de développement professionnel adaptés aux objectifs [formation, réflexion éthique, groupe d'analyse de pratiques]
    - La formalisation de pratiques collectives et d'outils relatifs à la bientraitance [procédures de repérage et de signalement, définition des pratiques bientraitantes,...]

Date(s) :
21-22 novembre 2022

Lieu :
Nantes

Durée :
2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 580 €
Bénévoles : 260 €

Public et pré-requis :
Toute personne impliquée dans la prévention et la gestion des situations de maltraitance, secteur personnes âgées, handicapées (enfants, adolescents, adultes)

Méthodes pédagogiques :
- **Echanges interactifs à partir d'expériences des participants**
- **Apports théoriques et boite à outils**
- **Supports documentaires**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Véronique HENO**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PP 9**

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS : COMMUNIQUER AVEC EFFICACITÉ

Objectifs

- **Accroître l'efficacité des écrits professionnels et en particulier des rapports**
- **Se mobiliser autour du destinataire et des objectifs poursuivis**
- **Consolider la pratique rédactionnelle des équipes**
- **Optimiser le temps rédactionnel**
- **Harmoniser les productions**

Programme

- **Pour proposer des écrits ciblés, comment :**
  - Orienter son message vers le destinataire
  - S'inscrire dans un schéma de communication identifié
  - Assigner des objectifs à son écrit
  - Favoriser la lisibilité et la compréhension

- **Pour réaliser des écrits « vitrines », comment :**
  - Optimiser la qualité du rendu.
  - S'inscrire dans une culture de l'institution.
  - Harmoniser les productions des services
  - Relire efficacement

- **Pour consolider l'impact de ses écrits, comment :**
  - Hiérarchiser les éléments d'information
  - Proposer des développements construits proposant des parcours de lecture logique
  - S'appuyer sur un vocabulaire adapté, recourir à des phrases courtes
  - Construire des paragraphes structurés, élaborer des titres pleins
  - Optimiser la présentation du texte, informer, argumenter, convaincre

- **Pour accroître son aisance rédactionnelle, comment :**
  - Renforcer la confiance dans sa capacité à communiquer à l'écrit
  - Se mobiliser à partir d'objectifs identifiés
  - Consolider ses repères orthographiques
  - Alléger sa syntaxe
  - S'appuyer sur des matrices rédactionnelles

- **Pour gérer au mieux sa charge écrite, comment :**
  - S'organiser pour intégrer au mieux la rédaction des rapports dans son temps de travail, modéliser sa production, gagner en rapidité rédactionnelle

- **Pour mieux connaitre son fonctionnement vis-à-vis de l'écrit :**
  - Comment j'aborde les écrits
  - Sa relation à l'écrit

Date(s) :
Nous contacteur pour toute demande ou organisation en intra

Lieu :
Nantes

Durée :
2 jours - 14 heures
(personnel éducatif)
1 jour - 7 heures
(personnel administratif)

Tarif adhérents :
Salariés : 580 € (2 jours)
Salariés : 290 € (1 jour)

Public et pré-requis :
Educatif : travailleurs sociaux
Administratif : secrétaires et assistantes

Méthodes pédagogiques :
- **Apports théoriques et pratiques**
- **Echange**
- **Travail à partir des écrits des participants**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
- **Laurence GUILLOT**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

NUMERIQUE

NOUVEAU

Comprendre et démarrer une démarche de protection des données personnelles dans son association (R.G.P.D.)	14 mars matin 4 avril journée 2022	435 €	p. 49
Animer un atelier collectif à distance	17 - 31 mars 2022	580 €	p. 50
Comment intégrer les modalités distancielles dans l'accompagnement des publics ?	10 juin 1er juillet 2022	580 €	p. 51
Travail collaboratif	6 - 7 oct. 2022	580 €	p. 52

Formation assurée en distanciel

TOUTES CES FORMATIONS PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES EN INTRA

Fiche **NUM 1**

NUMERIQUE

COMPRENDRE ET DEMARRER UNE DEMARCHE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DANS SON ASSOCIATION (R.G.P.D.)

Le règlement général de protection des données (RDPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données en matière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne. Il est entré en application le 25 mai 2018. Comment mettre en œuvre la démarche de mise en conformité dans les organisations du secteur social et médicosocial ? Quelles spécificités pour les personnes accompagnées, hébergées, soignées, qui peuvent être en situation de vulnérabilité et pour les professionnels et bénévoles des associations ?
Au cours de cette formation vous découvrirez les grands principes et objectifs fondamentaux en matière de sécurisation des données et de renforcement des droits des individus. Vous découvrirez également les bonnes pratiques et les outils vous permettant de passer à l'action.

Objectifs

- **Comprendre et s'approprier les fondamentaux de la loi du 2016 sur la protection des données – loi RGPD**

- **Appréhender les grands principes et les objectifs majeurs de la mise en conformité : sécurisation des données collectées et renforcement des droits des individus sur leurs données**

- **Acquérir les bonnes pratiques et les outils pour démarrer sa mise en œuvre**

Programme

JOUR 1

- **Visioconférence**
  - Présentation de la formation et tour de table, retours sur questionnaires préalables portant sur les attentes, les expériences et besoins exprimés
  - Echanges d'expériences

- **Learning lab et visioconférence**
  - Alternances d'apports théoriques et méthodologiques et d'exercices pratiques avec correction sur les thématiques suivantes : les principes et objectifs du RGPD, les données concernées et leurs traitements, les étapes de la mise en conformité (cartographie, procédures et processus, actions à mener), les sanctions, le rôle du DPO dans mon association, les ressources à notre disposition (CNIL, ANSSI, etc…)

- **Visioconférence**
  - Clôture de la formation par un débriefing et définition des objectifs de l'intersession

Intersession de 15 jours : les participants pourront poursuivre les échanges sur un forum de discussion dédié

JOUR 2

- **Visioconférence**
  - Retours d'expériences, études de cas proposées par les participants suite à l'intersession
  - Les ressources pour la sensibilisation et la formation de ses équipes

***Modalités d'accès à la formation** : Matériel nécessaire : les participants devront disposer d'un ordinateur avec connexion internet, micro, webcam et maitriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie).*

Date(s) :
14 mars (journée) et 4 avril (matin) 2022

Lieu :
Formation à distance

Durée :
1,5 jours – 10,5 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 435 €

Public et pré-requis:
Directeurs, RAF, personne en charge de la protection des données

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques :
- **Echanges de pratiques**
- **Exemples concrets mis en oeuvre**
- **Exercices pratiques avec action corrective**
- **Quizz en ligne pour évaluer, communiquer et engager les participants**
- **Assistance téléphonique le jour j**
- **Espace de ressources et d'écriture collaborative disponible 1 mois après la**

Evaluation au démarrage : questionnaire préalable sur les attentes, les expériences et besoins exprimés

Evaluation de satisfaction des stagiaires en fin de formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée mentionnant les connaissances et compétences acquises

Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenants :
- **Mickaël BODZIOCH**
- **Co-animation avec DPO**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **NUM 2**

NUMERIQUE

ANIMER UN ATELIER COLLECTIF A DISTANCE

Animer des ateliers, ça vous connait, mais le faire à distance… ça vous plonge dans la perplexité ! Comment s'adapter aux conditions techniques et prendre en main les outils adéquats. Comment adapter ses méthodes d'animation ? Comment maintenir la participation des publics ? Et comment les accompagner dans cette nouvelle modalité? Outiller, faire tester et construire les modalités pour un accompagnement des publics plus complet en mobilisant les ressources permises par le distancier sont des enjeux forts pour demain.

Objectifs

- **Repérer et savoir utiliser des outils d'animation à distance**
- **Savoir créer un module adapté à son public**
- **Connaitre les techniques et méthodes d'animation**
- **Savoir préparer un atelier efficacement**
- **S'approprier les méthodes d'animation adaptées**
- **Dynamiser la réunion et créer des interactions à distance (techniques d'animation, outils ludiques etc…**

Programme

JOUR 1 - Alternance de temps visio synchrone et de temps individuels de découverte

- **Exploration et évaluation des divers outils d'animation à distance**
- **Exploration de la plateforme de formation, informations sur les temps synchrone – visio.**
- **Comprendre le fonctionnement d'une salle en visio : les paramètres de configurations, les différents rôles (administrateurs, modérateurs, animateurs, co-animateur…)**
- **La question éthique (RGPD, vie privée, promeneur du net…) et la question de l'équipement du professionnel (connexion, webcam, profils pro…)**
- **Les principes de la pédagogie inversée : la place de chacun, la préparation en amont, les résultats attendus**
- **Les différents types d'animations et les principales spécificités du distanciel sur le collectif avec une attention particulière sur l'individualisation et la participation**
- **Les spécificités du distanciel (rythme, attentes, freins, avantages, temporalités…)**
- **La préparation et le contenu : la clé de réussite d'un atelier (technique, pédagogique, dynamique, supports, ressources, alternance et rythmes, créativité…. Et l'intégration dans le parcours : qu'y a-t-il avant cet atelier à distance, qu'y a-t-il après ?**
- **Proposition de défis individuels ou sous-groupes pour l'intersession : d'animation d'ateliers à distance. Support de grille d'observation et d'analyse réflexive (basée sur la méthode AFEST)**

Intersession de 15 jours avec mise en pratique, échanges sur le forum de discussion

JOUR 2 - Egalement proposé avec des temps visio synchrone et temps d'expérimentation en sous-groupes et individuel. Un ou deux des participants ayant le « challenge » d'inviter le groupe pour un atelier à distance (préparation, invitation contenus, animations, évaluation et compte-rendu

- **Retour sur les expérimentations, enquêtes et échanges avec les publics, collègues et partenaires durant l'intersession**
- **Les différents supports d'animation et de participation en direction des publics ou des partenaires (quizz, jeux, découvertes, réseautage, serious-game (simulation)…**
- **Focus sur les réseaux sociaux et leurs usages par les publics comme exemple de support pour garder le lien – apprendre les passions ou centres d'intérêts des personnes accompagnées et appuis pour l'animation à distance (géolocalisation tchat, par exemple…)**
- **Comment intégrer ces modalités distancielles avec des modalités en présentiel (demi-groupes par exemple) ? Quelles complémentarités avec les outils déjà connus par les professionnels (mail, sms, applications mobiles, réseaux sociaux… ?**

***Modalités d'accès à la formation** : Matériel nécessaire : les participants devront disposer d'un ordinateur avec connexion internet, webcam, micro et maitriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie).*

Date(s) :
17 - 31 mars 2022

Lieu :
Formation à distance

Durée :
2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 580 €

Public :
Professionnels en charge de l'animation d'ateliers à distance, débutants ou expérimentés dans la conception de dispositifs intégrant les technologies numériques

Méthodes pédagogiques :
- **Alternance d'apports théoriques sur l'animation à distance (spécificités, formes…) et apports pratiques avec mises en situation, retours et échanges d'expériences**
- **Temps en individuel, en sous-groupe et en groupe complet permettant des échanges et apports, une participation plus active et des mises en situation d'animation à distance (challenges)**
- **Supports pédagogiques : diverses ressources à disposition sur la plateforme**

Evaluation au démarrage de la formation : questionnaire préalable sur les attentes, les expériences, le matériel et compétences numérique des participants
Forums de discussion pour centraliser les questions, remarques et partages de chacun
Création d'un espace de ressources collaboratif durant la formation et accessible après la fin de la formation
Evaluation des acquis à l'issue de la formation.
Evaluation de satisfaction des stagiaires en fin de formation
Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :
- **Mickaël BODZIOCH**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **NUM 3**

NUMERIQUE

COMMENT INTEGRER DES MODALITES DISTANCIELLES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS ?

Pour faire face à l'urgence des professionnels de l'accompagnement et de la formation nous avons conçu et animé des formations dédiées au maintien de l'accompagnement des publics à distance.

Objectifs

- **Identifier les pratiques numériques des adultes et jeunes adultes, notamment les services web, outils de télécommunication et réseaux sociaux à usage professionnel**
- **Adapter sa pratique aux modalités distancielles**
- **Expérimenter dans sa pratique d'accompagnement un outil et son usage (en fonction du public accompagné)**
- **Evaluer les résultats obtenus de manière qualitative et quantitative**

Programme

- **Jour 1 – L'accompagnement à distance**
  - Apports théoriques et méthodologiques : qu'est-ce que l'accompagnement à distance ou multimodal ? Faire le point sur ses pratiques numériques et d'accompagnement
  - Etude cas et/ou échanges de pratiques : l'entretien individuel. Atelier numérique : la visio conférence

Intersession de 2 semaines pour s'approprier, questionner et tester

- **Jour 2 – Garder le lien à distance**
  - Apports théoriques et méthodologiques : quels outils numériques disponibles en fonction de la situation du public et comment les évaluer ? Echanges de pratiques
  - Atelier numérique : expérimenter et évaluer un outil au choix parmi ceux proposés (réseaux sociaux, tableaux de bord etc)

***Modalités d'accès à la formation** : Matériel nécessaire : les participants devront disposer d'un ordinateur avec connexion internet, webcam, micro et maitriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie).*

Date(s) :
10 juin - 1er juillet 2022

Lieu :
Formation à distance

Durée :
2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 580 €

Public et pré-requis:
Professionnels du travail social et médico-social

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques :
- **Alternance d'apports théoriques sur l'accompagnement à distance – ses spécificités (freins, atouts), ses formes: synchrone – asynchrone, et apports pratiques avec mise en situation, retours et échanges d'expériences**
- **Temps en individuel, en sous-groupes et en groupe complet permettant des échanges et apports de chacun, une participation plus active et des mises en situations d'animation à distance («challenges»)**
- **Supports partagés avec les participants (enquêtes, études, sondages, accompagnement, usage du numérique…**
- **Ressources externes : réseaux sociaux, veilles, Mooc et exemples tirés du réseau (ateliers compétences numériques)**
- **Supports techniques et pédagogiques en amont et pendant la formation**

Evaluation au démarrage de la formation: questionnaire préalable sur les attentes, les expériences, le matériel et locaux disponibles
Création d'un espace de ressources collaboratif accessible après la formation.
Evaluation de satisfaction des stagiaires en fin de formation
Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :
- **Mickaël BODZIOCH**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **NUM 4**

NUMERIQUE

TRAVAIL COLLABORATIF

Partage de documents, organisation de réunion, sondages, visioconférence… La crise sanitaire a bousculé le quotidien des professionnels, avec les collègues, les partenaires et les publics accompagnés. Les outils numériques collaboratifs se multiplient et modifient notre organisation au quotidien. Au cours de cette formation, vous découvrirez les logiciels et services en ligne les plus couramment utilisés, ainsi que leurs conditions générales d'utilisation. En expérimentant ces outils, vous apprendrez à développer votre agilité numérique en toute simplicité et à adopter les bons réflexes, notamment au regard de leur conformité avec le nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD)

Objectifs

- **Identifier les outils numériques collaboratifs et leurs conditions générales d'utilisation (Google, logiciels libres…)**
- **Installer, paramétrer et utiliser les outils numériques collaboratifs (partage de document, organisation de réunion, sondages, visioconférence…)**
- **Vérifier leur conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD)**

Programme

JOUR 1 -détecter et accompagner les personnes en précarité numérique

- **Matin : apports théoriques et méthodologiques**
  - Quelles sont les compétences numériques essentielles ? Au cours de cette séquence, nous retracerons le parcours d'une personne accompagnée, en identifiant les compétences numériques qu'elle devra mobiliser tout au long de son parcours. Ce parcours type permettra de favoriser les retours d'expériences et échanges de pratiques entre les participants et de cerner les enjeux de la médiation numérique.
  - Comment détecter et orienter les personnes en difficulté ? qu'est-ce que l'illectronisme? Pour mieux observer et conduire un entretien de diagnostic, nous identifierons les questions à (se) poser.

- **Après-midi : ateliers numériques**
  - Expérimentation d'outils favorisant l'évaluation et le développement des compétences numériques et savoirs de base (PIX notamment, EVA)
  - Création de support d'échanges avec les publics (sondages, quiz en ligne, etc.)

JOUR 2 - Favoriser l'inclusion numérique au quotidien

- **Matin : apports théoriques et méthodologiques**
  - Matériel, littéracies numériques, usages maitrisés… Comment favoriser l'inclusion numérique au quotidien ? Quelles sont les ressources internes et externes ? Point sur les défis et les solutions qui peuvent être apportées, notamment en les illustrant par des exemples concrets d'actions et/ou d'applications mobilisées au sein du réseau
  - Etude de cas : l'atelier Mooc, pour rapprocher les publics des opportunités offertes par le numérique

- **Après-midi : atelier numérique**
  Expérimenter des applications utiles pour l'accompagnement des publics, notamment pour favoriser l'accès au droit (Clara, service-public.fr, CPF, etc). Un focus sera réalisé sur les profils de publics « abandonnistes »

***Modalités d'accès à la formation** : Matériel nécessaire : les participants devront disposer d'un ordinateur avec connexion internet, webcam, micro et maitriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)*

Date(s) :
6-7 octobre 2022

Lieu :
Formation à distance

Durée :
2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :
Salariés : 580 €

Public et pré-rrquis :
Professionnels du social et médico-social amené à utiliser des outils de travail collaboratif

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques :
- **Alternance d'apports théoriques et apports pratiques avec mises en situation, retours et échanges d'expériences**
- **Temps en individuel, en sous-groupes et en groupe complet permettant des échanges et apports, une participation plus active et des mises en situations d'exploration, de test et d'évaluation des outils, méthodes et ressources proposés.**
- **Ressources accessibles sur un espace collaboratif**

Evaluation au démarrage de la formation : questionnaire préalable sur les attentes, les expériences, le matériel et compétences numériques des participants
Création d'un espace de ressources collaboratif durant la formation et accessible après la fin de la formation
Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
Délivrance d'une attestation de fin de formation mentionnant les connaissances et compétences acquises
Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :
- **Mickaël BODZIOCH**

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

RÉCAPITULATIF **CHRONOLOGIQUE**

DATES	INTITULÉS	RUBRIQUES	FORMATEURS	P.
4 février 2022	Elaborer l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses). Un support pour rendre compte de l'utilisation des ressources et évaluer la mise en œuvre du CPOM	Gestion, comptabilité, tarification	Luc MAUDUIT	32
3 mars 2022	Réviser son projet associatif et stratégique	Pilotage et gouvernance associative	Cathy BELLEC	12
8 mars - 12 mai - 9 juin 2022	Actualiser ses techniques de paie	Droit social	Liliane COUTANTIN	19
14 mars - 4 avril 2022	Comprendre et démarrer une démarche de protection des données personnelles dans son association (R.G.P.D.)	Numérique	Michaël BODZIOCH	49
17 - 31 mars 2022	Animer un atelier collectif à distance	Numérique	Michaël BODZIOCH	50
18 mars 2022	Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés	Droit social	Laurence BOURGEON	20
22 - 23 mars 2022	Valoriser et évaluer l'utilité et l'innovation sociales de votre association, des établissements et services – Mesurer l'impact social des projets	Pilotage et gouvernance associative	Véronique DOR-PESSEL	13
5 avril 2022	Recruter : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	RH et management	Raphaëlle MERLET	25
7-8 avril 2022	Mieux gérer son temps et ses priorités	Pratiques professionnelles	Isabelle ARIAUX	38
28-29 avril	Cultiver le bien-être au travail - Prévention de l'épuisement professionnel	Pratiques professionnelles	Isabelle ARIAUX	39
09-mai-22	Intégrer les nouvelles générations et travailler avec elles - management intergénérationnel	RH et management	Laurence GUILLOT	26
16 mai 2022	CPOM - Contractualiser la mise en oeuvre du projet d'établissement (ou des établissements) par une démarche CPOM, passer d'une pluri annualité budgétaire pour un ensemble d'ESMS : l'EPRD	Gestion, comptabilité, tarification	Luc MAUDUIT	33
16 mai 2022	Animer les équipes dans un contexte de changement	RH et management	Olivier RABILLOUD	27
17 mai 2022	Passer du cycle budgétaire classique à un cycle conventionné « tarifé à la ressource » : l'EPRD	Gestion, comptabilité, tarification	Luc MAUDUIT	34
23 - 30 mai 2022	Gestion du stress face à la violence et l'agressivité des usagers	Pratiques professionnelles	Laurence GUILLOT	41
10 juin - 1er juillet 2022	Comment intégrer les modalités distancielles dans l'accompagnement des publics ?	Numérique	Michaël BODZIOCH	51
21 juin 2022	S'engager dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE/RSO) dans le secteur sanitaire, social et médico-social	Pilotage et gouvernance associative	Cathy BELLEC Raphaëlle MERLET	14
28 juin 2022	CDD, temps partiel : un focus indispensable pour une bonne utilisation de ces différentes formes de travail	Droit social	Laurence BOURGEON	21
4 - 5 juillet 2022	Prévenir et anticiper les conflits	Pratiques professionnelles	Laurence GUILLOT	42
22-23 sept 2022	Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques	Droit social	Laurence BOURGEON	22
29 sept 2022	Entretiens annuels, entretiens professionnels	RH et management	Raphaëlle MERLET	28
4 oct 2022	Engager une démarche de gestion prévisionnelle d'emploi et de compétences - GPEC	RH et management	Raphaëlle MERLET	29
6 - 7 oct 2022	Travail collaboratif	Numérique	Michaël BODZIOCH	52
11 oct 2022	Connaître les besoins alimentaires et agir concrètement sur l'offre alimentaire "Alimentation plaisir, bien-être et équilibre"	Pratiques professionnelles	Delphine CAILLON LOGER	43
13 oct 2022	Sensibilisation à la démarche participative	Pilotage et gouvernance associative	Anouk Grayon	15
17-18 oct 2022	Gestion et aménagement du temps de travail	Droit social	Laurence BOURGEON	23
20 oct 2022	Adaptation des outils de la communication aux personnes ayant des troubles cognitifs	Pratiques professionnelles	Céline REID	44
8 nov 2022	Mutualisation et mise à disposition de personnel	RH et management	Raphaëlle MERLET	30
15-16-24 nov 2022	Soutien à la parentalité - Au carrefour des écoutes rationnelle et émotionnelle	Pratiques professionnelles	André THERRIEN Peggy JEHANNO	45
21 nov 2022	Facteurs clés de succès pour la réponse aux appels à projets	Pilotage et gouvernance associative	Olivier RABILLOUD	16
21-22 nov 2022	La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en œuvre	Pratiques professionnelles	Véronique HENO	46
1er -2 déc. 2022	Mettre en œuvre l'analyse financière comme outil d'aide à la performance des ESMS en lien avec l'EPRD	Gestion, comptabilité, tarification	Maiwen LHOSTIS	35
8-9 déc 2022	Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	Gestion, comptabilité, tarification	Christine BLANLOEIL	36
13 dec 2022	Appréhender l'environnement du secteur médico-social - Institutions et parcours de la personne agée et de la personne handicapée	Pilotage et gouvernance associative	Céline REID	17
Nous consulter	Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité	Pratiques professionnelles	Laurence GUILLOT	47

RÉGLEMENT **INTÉRIEUR**

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3, L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

Champ d'application

Article 1 - Objet
Le présent règlement a pour but de satisfaire à l'obligation posée par l'article du Code du travail relatif aux organismes de la formation professionnelle.
Le règlement rappelle les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité des stagiaires dans l'organisme de formation ; il fixe les règles relatives à la discipline et notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que les droits de ceux-ci en cas de sanction.

Article 2 - Application
Le présent règlement intérieur s'applique aux stagiaires suivant une formation dispensée par l'URIOPSS à l'intérieur de ses locaux situés 4 rue Arsène Leloup - 44100. Cependant, le présent règlement intérieur ne se substitue pas à celui des locaux accueillant la formation. Le stagiaire s'engage également à respecter ce dernier.

Article 3 - Personnel assujetti
Le présent règlement intérieur doit être remis aux stagiaires avant la formation. Il s'applique à tous les stagiaires, qui doivent s'y conformer.

Règles générales d'hygiène et de sécurité

Article 4 - Sécurité
Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage ainsi qu'en matière d'hygiène.

Article 5 - Consigne d'incendie
Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichées dans les locaux de l'Uriopss de manière à être connues de tous les stagiaires.
En cas de démonstrations ou d'exercices prévus pour vérifier le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie et les consignes de prévention d'évacuation sur le lieu du stage, les stagiaires sont tenus d'y participer.
Il est interdit de manipuler les matériels de secours (extincteurs) en dehors de leur utilisation normale et d'en rendre l'accès difficile. Il est également interdit de neutraliser tout dispositif de sécurité.

Article 6 - Accident
Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au directeur ou aux personnes présentes de l'Uriopss qui en réfère à l'employeur d'origine.
Conformément au Code du travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve à l'Uriopss ou encore pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le directeur de l'Uriopss auprès de la caisse de sécurité sociale.

Article 7 - Boissons alcoolisées et drogues
L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est également interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

Article 8 - Interdiction de fumer
En application du décret n°92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer et de vapoter dans les salles de formation et autres locaux accessibles (toilettes, cage d'escalier, ascenseurs,…).

Article 9 – Protection des données : respect du RGPD
Conformément au RGPD, les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à contact@uriopss-pdl.fr

Discipline et mesures disciplinaires

Article 10 - Absence et retard
Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires de formation mentionnés dans la convocation, sous peine de l'application des dispositions suivantes :
- En cas d'absence ou retard en formation, le stagiaire doit avertir le service formation de l'Uriopss et s'en justifier.
- Dans le cas où un stagiaire souhaite quitter les locaux avant l'heure de fin de formation prévue, il devra signer une décharge au secrétariat de la formation. Cette décharge sera communiquée à son employeur.
- Lorsque le stagiaire est salarié en formation dans le cadre du plan de formation, l'Uriopss informe l'employeur de ses absences dès qu'il en a connaissance.

Les stagiaires sont également tenus de respecter les locaux ainsi que le matériel mis à leur disposition pendant la durée de la formation.

RÉGLEMENT **INTÉRIEUR**

Article 11 - Comportement
Les stagiaires sont tenus de respecter les instructions qui leur sont données par la direction ou le responsable et par les formateurs de l'organisme de formation.
Ils sont tenus au respect et à la correction vis-à-vis des formateurs, de tous les personnels et de tous les usagers de l'organisme de formation.
Les personnes en formation, les personnels de l'URIOPSS et les formateurs extérieurs respectent les principes de laïcité et de neutralité politique, idéologique et religieuse, incompatibles avec toute propagande. Tout prosélytisme est rigoureusement proscrit à l'intérieur de l'établissement, sous quelque forme que ce soit.
Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

Article 12 - Utilisation du matériel
Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.
Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.
Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

Article 13 – Téléphone
Les communications téléphoniques extérieures ne sont pas transmises aux stagiaires pendant le temps de formation, sauf cas d'urgence.
Les téléphones portables doivent être éteints pendant le temps de formation.

Article 14 - Vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires
L'Uriopss décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de formation, hall d'accueil…).

Article 15 - Nature des sanctions
Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.
Constitue une sanction au sens de l'article R.6352-3 du Code du travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le directeur de l'Uriopss ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé au stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.
Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :
– soit en un avertissement oral ou écrit
– soit en un blâme ou un rappel à l'ordre
– soit en une mesure d'exclusion définitive de la formation

Article 16 - Procédure disciplinaire
Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.
Lorsque le directeur de l'Uriopss ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence du stagiaire dans une formation, il est procédé de la manière suivante :
– Le responsable formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
– Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté.
– Le responsable formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.
– La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou lettre recommandée.
– Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied), aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

Le directeur de l'URIOPSS informe de la sanction prise :
– L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre du plan de formation
– L'employeur et l'organisme collecteur paritaire agréé qui a pris en charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un congé individuel de formation
– L'organisme collecteur paritaire agréé qui a assuré le financement de l'action de formation dont a bénéficié le stagiaire

Application du présent règlement

Article 17 - Entrée en vigueur
Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 2 janvier 2020.

Caroline URBAIN
Présidente URIOPSS Pays de la Loire

POUR VENIR À
L'URIOPSS PAYS DE LA LOIRE

ADRESSE

4 RUE ARSÈNE LELOUP - 44100 NANTES

TÉLÉPHONE / FAX

TÉL : 02 51 84 50 10
02 51 84 50 17
FAX : 02 51 84 50 11

MAIL / WEB

secretariat.dir@uriopss-pdl.fr
www.uriopss-pdl.fr

PLAN D'ACCÈS

TRAMWAY
- Ligne 1 - Beaujoire-François Mitterrand - Arrêt Chantiers Navals

PARKING
- Parking Chantiers Navals - Quai de la Fosse
- Parking Médiathèque - Quai de la Fosse - rue de l'Héronnière
- Parking Les Machines de l'Île - 10 rue Arthur III
- Zenpark - 12 rue Arsène Leloup : https://zenpark.com - Plateforme de parking partagé (sur résa)

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Numéro de déclaration : 52.44.00691.44 - SIRET : 788 354 199 000 36

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Intitulé du stage _____

Dates _____ **N° d'adhérent** _____

Nom de la structure _____

Téléphone _____ **Télécopie** _____

Email _____

Adresse complète _____

_____

Nom et adresse d'envoi de la convention et de la facture (si différents) _____

_____

Par quel support avez-vous découvert ce(s) stage(s) ?

☐ Catalogue ☐ Site Internet ☐ Email ☐ Newsletter ☐ Autre (merci de préciser)

STAGIAIRE(S)

Coordonnées du (des) stagiaire(s)	Fonction	Coût	Réglement
Nom _____ Prénom _____ Email _____			**Bénévoles :** ..... x ..... € = ... € **Salariés :** ..... x ..... € = ... € **Total :** ..... €
Nom _____ Prénom _____ Email _____			
Nom _____ Prénom _____ Email _____			

Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation ? _____

_____

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question relative à l'accessibilité et/ou l'adaptation de la formation.

Nom du responsable

Signature + cachet

URIOPSS Pays de la Loire

Mention RGPD : voir au verso les conditions générales de vente. Contact : contact@uriopss-pdl.fr

Document à retourner rempli et signé à Noëlle BOIVIN - **URIOPSS PAYS DE LA LOIRE**
4 rue Arsène Leloup - 44100 Nantes
Tél. : 02 51 84 50 10 - Fax : 02 51 84 50 11 - Email : secretariat.dir@uriopss-pdl.fr

ORGANISATION GÉNÉRALE DES STAGES

Numéro de déclaration : 52.44.00691.44

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION - CONVENTION - PAIEMENT - ANNULATION

- Le coût pédagogique de la formation est indiqué par personne sur chacun des programmes. Le tarif non adhérent est de 440 € TTC par jour et par personne.
  Repas non compris
- La demande d'inscription se fait par écrit à l'aide du bulletin d'inscription à nous adresser dûment complété.
- Une convention indiquant toutes les informations utiles quant à l'organisation du stage sera adressée à chaque structure.
- Le lieu de formation peut être modifié.
- L'inscription sera définitive après le retour de cette convention signée.
- Le règlement sera à effectuer à réception de la facture adressée par l'URIOPSS Pays de la Loire à l'issue de la formation.
- Tout stage commencé est dû.

ANNULATION

Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 7 jours avant le début du stage. En cas de non respect de ce délai, le montant intégral du stage est dû. En cas de force majeure (maladie ou autre motif avec justificatifs) un remboursement partiel pourra être envisagé.
Le déroulement effectif d'un stage est soumis à un nombre minimum de participants : l'URIOPSS se réserve le droit d'annuler ou reporter tout stage dont le nombre de participants serait insuffisant.

INFORMATION PREALABLE AUX STAGIAIRES

Avec l'envoi de la convention, et donc avant l'inscription définitive, sont envoyés à l'établissement, pour le stagiaire, la fiche de la formation avec le programme, les objectifs, les méthodes pédagogiques, les horaires et lieu, les titres et qualités du formateur.

MENTION RGPD

La collecte de ces données est destinée à permettre à l'URIOPSS Pays de la Loire de préparer et gérer votre inscription et votre participation à une formation. Ces données personnelles ne pourront être utilisées par l'URIOPSS à d'autres fins que celles-ci sans votre accord explicite. Les données seront conservées au minimum pendant toute la durée du traitement, puis jusqu'à la limite imposée par l'Administration Française pour ce type de traitement. Conformément au Règlement Général sur le Protection des Données à caractère personnel (RGPD), vous pouvez accéder et obtenir une copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Néanmoins la mise en application de ces droits ne pourra pas surpasser les obligations légales de l'URIOPSS sur ces traitements. Pour exercer ce droit, vous pouvez contacter l'URIOPSS Pays de la Loire par mail : contact@uriopss-pdl.fr
Merci de transmettre ces informations à chaque personne inscrite.

EVALUATION ET ATTESTATION DE PRESENCE ET DE FORMATION

- Un questionnaire de satisfaction de l'action de formation sera à remplir par le stagiaire et à remettre à l'intervenant en fin de formation.
- Une attestation de présence et de formation, établie au vu de la feuille d'émargement signée par les participants, et mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action, sera adressée à l'employeur pour remise au stagiaire.
- Une copie de cette attestation peut être adressée à l'OPCA avec votre dossier de demande de prise en charge comme justificatif de présence.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

TÉL 02 51 84 50 17

Noëlle BOIVIN
secretariat.dir@uriopss-pdl.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

N° de déclaration : 52.44.00691.44

N° de SIRET : 788 354 199 000 36

- **Horaires et lieu**

Ils sont précisés sur la convention qui vous sera adressée avant le début du stage.

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGES INTER-ÉTABLISSEMENTS

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

STAGIAIRE(S)

Retrouvez notre catalogue et le bulletin d'inscription sur notre site www.uriopss-pdl.fr rubrique "Formations".

URIOPSS Pays de la Loire

Document à retourner rempli et signé à Noëlle BOIVIN - **URIOPSS PAYS DE LA LOIRE**
4 rue Arsène Leloup - 44100 Nantes
Tél. : 02 51 84 50 10 - Fax : 02 51 84 50 11 - Email : secretariat.dir@uriopss-pdl.fr

RENSEIGNEMENTS AU 02 51 84 50 17 OU SUR WWW.URIOPSS-PDL.FR

VOTRE URIOPSS, PORTE VOIX ET TISSEUSE DE LIENS !

L'Union Régionale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux des Pays de la Loire (URIOPSS) *regroupe plus de 200 organismes* gérant plus de 700 établissements et services à but non lucratif couvrant, dans toutes leurs diversités,* ***le champ de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale.*** *Ils mobilisent au service de leurs projets,* ***salariés et bénévoles.***

Ces organismes agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de la santé, du handicap et des personnes âgées ainsi que de la formation des travailleurs sociaux.

**associations, mutuelles, fondations*

LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT

- **La primauté de la personne, disposant de droits fondamentaux, première actrice de son projet de vie**
- **La solidarité, source de lien social et d'engagement**
- **La démocratie, une gouvernance orientée vers une participation de tou.te.s**
- **L'altérité, source de liens, de coopération et d'innovations**

L'URIOPSS : UNE UNION, UNE TÊTE DE RÉSEAUX, UNE IDENTITÉ CONSTITUÉE DE SPÉCIFICITÉS

L'Union agit auprès de ses adhérents, des partenaires et des pouvoirs publics en prenant en compte des prérequis dans chacune de ses actions :

- **La proximité avec ses adhérents**
- **La transversalité, la complémentarité et la diversité des missions et des actions**
- **Le travail collectif et la coopération**
- **La contribution aux politiques publiques, en lien avec les représentants de l'Etat et des collectivités**
- **Un modèle économique hybride**
- **L'appartenance à un réseau national Uniopss-Uriopss**

URIOPSS Pays de la Loire

URIOPSS PAYS DE LA LOIRE
Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

URIOPSS
Pays de la Loire

4 rue Arsène Leloup - 44100 Nantes
Tél : 02.51.84.50.10 - Fax : 02.51.84.50.11
secretariat.dir@uriopss-pdl.fr

www.uriopss-pdl.fr